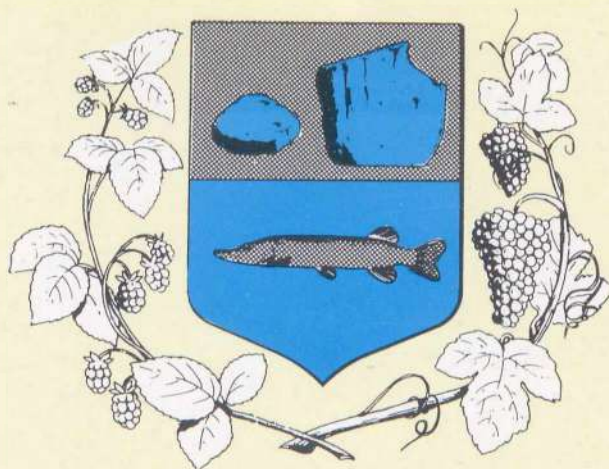


BASSE

GOULAINE



1989



Garage MÉCASUD

- Mécanique - Tôlerie - Peinture
- Vente Neufs et Occasions
Toutes marques
- Reprises et crédits



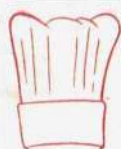
113 Rue des Landes de la Plée
44115 BASSE-GOULAINE
Tél. 40 03 55 00

Constructions artisanales

La Louée - 44115 HAUTE-GOULAINE
et BASSE-GOULAINE
Conseils terrains nord et sud Loire



LOGENOR Tél. 40 54 93 61



Restaurant de la Rivière

157, rue du Grignon - 44115 BASSE-GOULAINE

Coco Charette

Spécialités des Bords de Loire

Tél.
40 03 58 85

Ouvert tous les midis sauf le mardi et
ouvert le soir le vendredi et le samedi



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - SANITAIRE
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES

Ets GOURET Père et Fils

S. A. R. L.

LA COALERIE - 44850 LE CELLIER
B.P. N° 1 Tél. 40 25 40 41



JARDINERIE SUD

Les Ouvriers du Jardin

329 route de Clisson
44230 ST-SÉBASTIEN
Tél. 40 03 12 31



CARROSSERIE Lionel LEGEAY

PASSAGE AU MARBRE
PEINTURE EN ÉTUVE
ÉCHAPPEMENT - VIDANGE
PARE-BRISE



184 boulevard des Pas Enchantés
44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE - Tél. 40 80 67 14



Services et
équipements
des
collectivités

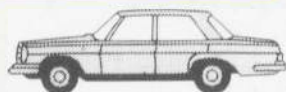
études, construction, exploitation de services publics
de distribution d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement
de traitement des ordures ménagères, balayage urbain



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT URBAIN ET RURAL
DIRECTION RÉGIONALE : 1 place de la Galerne, Ile Beaulieu
44062 NANTES CEDEX 02 - Tél. 40 35 72 00

TAXI-RADIO

Tél. 40 06 00 84



SERVICE JOUR & NUIT
TRANSPORTS SANITAIRES
SORTIES D'HOPITAUX
DÉPARTS CONVALESCENCE
SOINS ET RÉÉDUCATION

P. QUÉRÉ

8 rue de Provence 44115 BASSE-GOULAINE



ÉLECTRO MÉNAGER

Dépannage - Entretien
Vente - Toutes marques

40 06 03 44

Spécialisé



Lincoln

Electrolux



SIEMENS

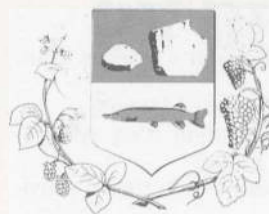
BOSCH



Scholtes

GENERAL ELECTRIC

Gilles THUAUD 17 avenue des Nouvelles
44115 Basse-Goulaine



LE MOT DU MAIRE



Chers Goulainaises et Goulainais,

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, l'année 1989 va être une année importante puisque vous allez avoir à porter votre choix le 12 mars sur une nouvelle équipe forte de 29 membres qui présidera aux destinées de notre Commune jusqu'en 1995.

A la suite du décès du regretté Paul BOUIN, mes collègues élus m'ont accordé leur confiance en 1983 pour assurer la fonction de Maire.

Depuis, vous, Goulainaises et Goulainais, m'avez accordé cette même confiance en 1985 puis en 1988 pour les élections cantonales et également en 1988 pour les élections législatives.

Sachez que je me suis complètement investi, et j'oserais dire avec passion, à l'accomplissement de ces différentes tâches, celle de Maire restant toujours pour moi primordiale.

Vous connaissez ma décision de solliciter un nouveau mandat. Les résultats obtenus, la richesse des contacts humains, la confiance témoignée m'y ont encouragé.

Etre maire nécessite un engagement de tous les instants dans une commune en constante évolution comme la nôtre, mais la réussite est le fruit du travail de toute une équipe d'adjoints et de conseillers, et d'un personnel compétent et dévoué.

Que toutes celles et tous ceux qui ont participé constructivement à ce travail trouvent ici l'expression de mes remerciements sincères.

C'est avec une équipe expérimentée, élargie et unie que je vous propose de continuer ensemble l'œuvre entreprise et de préparer l'avenir.

Et que vive notre commune de BASSE-GOULAINE !

Serge POIGNANT
Maire
Conseiller Général
Député Suppléant

Édition - Publicité :
**BULLETIN
D'INFORMATION**
Gérant :
Philippe AMELINEAU

84 Quai de la Fosse
44100 NANTES
☎ 40 73 09 32

FROGER Imp.
BP 9 - 85110 Chantonnay
Tél. 51 94 30 42

Vente et reproduction interdites
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 89
N° 89.028

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS MARS 1988

25 MARS 1988

- Adoption du Budget Primitif 1988 de la Commune et du Service Assainissement.
- Vote des cotisations municipales, participations intercommunales, subventions et du taux des impôts locaux.
- Approbation du programme de travaux de voirie 1988.
- Demande de subvention et réalisation d'un emprunt pour le programme voirie.
- Convention d'étude du secteur bordant la route de Clisson, par l'A.U.R.A.N.
- Décision de classement des rue et impasse de la Grillonnais.

20 MAI 1988

- Approbation du compte administratif 1987 de la Commune et du Service Assainissement.
- Fixation du prix de repas servi au restaurant scolaire à compter de la rentrée de septembre et des tarifs de redevances assainissement 1988.
- Convention d'étude, d'acquisition de terrains et de réalisation avec la S.O.D.A.L.A. pour la zone d'activités.
- Accord sur la demande du Lotissement de l'Echalier souhaitant conserver les règles approuvées lors de sa création au lieu de celles résultant du plan d'occupation des sols.
- Fixation des participations aux dépenses d'équipements publics pour trois opérations de lotissement.
- Décision d'acquisition de diverses parcelles de terrain.
- Résultats des appels d'offres sur les marchés de travaux du programme voirie 1988 et de la tranche d'assainissement 1988.

24 JUIN 1988

- Fixation de la participation aux dépenses d'équipements publics pour un lotissement aux « Onchères ».
- Acquisition d'une superficie d'1 ha 83 de terrain sise à « La Champagnère ».
- Aliénation de l'ancienne ferme de la « Hardrie ».
- Demande d'autorisation de réalisation d'un carrefour provisoire pour la 1ère tranche de la zone d'activités.
- Approbation des conventions de transport scolaire.
- Avis favorable sur la création d'un Syndicat Intercommunal « Loire et Goulaine ».

9 SEPTEMBRE 1988

- Désignation de deux délégués au Syndicat « Loire et Goulaine ».
- Aliénation du sol d'assiette du Lycée de la « Hardrie ».
- Avis favorable sur le principe de création d'un syndicat chargé des équipements sportifs du Lycée.
- Aliénation des terrains de la 1ère tranche de la zone d'activités.
- Concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'abords de la Salle Polyvalente et marché de reconduction pour ces travaux.
- Dénomination de diverses voies.
- Garantie d'emprunt à l'I.E.M. de la Grillonnais.

21 OCTOBRE 1988

- Adoption du Budget Supplémentaire 1988 de la Commune et du Service Assainissement.
- Garantie d'emprunt à la S.O.D.A.L.A. pour acquisition et viabilisation de la 1ère tranche de la zone d'activités.
- Fixation de la participation aux dépenses d'équipements publics du lotissement du Clos des Onchères.
- Acquisition par le S.I.M.A.N. d'une superficie de terrains d'environ 5 ha dans le périmètre de la zone d'activités.
- Réalisation d'un nouveau groupe scolaire, demande de subvention, choix de l'architecte.
- Avis favorable sur la création d'un Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.) dans le cadre du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais.

9 DÉCEMBRE 1988

- Révision des tarifs communaux, du prix des poses de buses et des taxes de déversement à l'égout.
- Dénomination de la salle polyvalente « Paul BOUIN », adoption du règlement et des tarifs.
- Souscription d'un tarif préférentiel « tarif bleu » pour l'éclairage public.
- Acquisition d'une propriété bâtie rue des Landes de la Plée.
- Cession gratuite du terrain nécessaire au carrefour de la Hardrie sur la route du Loroux-Bottreau.
- Fixation de la participation aux dépenses d'équipements publics du lotissement « La Croix du Sud ».
- Désignation des 3ème délégué titulaire et 2ème délégué suppléant au Syndicat « Loire et Goulaine ».
- Jumelage : cérémonies officielles à Theley, le week-end du 1er mai et à Basse-Goulaine, le week-end du 15 mai 1989.

UN BILAN CONSTRUCTIF DE SIX ANNÉES 1983 - 1989 POINTS PRINCIPAUX

URBANISME - VOIRIE ASSAINISSEMENT

- Développement pavillonnaire de la Commune.
- Réalisation d'un lotissement communal.
- Extension du cimetière.
- Acquisition d'importantes réserves foncières.
- Large extension des voiries et réseaux divers.
- Programme de municipalisation des voies et réseaux des lotissements privés.
- Éclairage des villages.
- Prise en compte de l'éclairage de l'ensemble des lotissements.
- Curage du Petit Canal.
- Aménagement des abords du Petit Canal.
- Réalisation d'une station de lagunage de 7 000 équivalents-habitants.
- Suppression de la station de traitement des eaux usées du Grignon.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMERCE - TRANSPORTS

- Création d'une Zone d'Activités Commerciales, Industrielles et Artisanales dénommée « Pôle Sud » génératrice de ressources et d'emplois avec implantation de grandes surfaces, moteurs économiques.
- Rénovation du Centre bourg avec incitation à la création d'habitations et de commerces nouveaux.
- Obtention d'une desserte fréquente des bus.
- Minibus pour desservir les personnes isolées.

JEUNESSE ET SCOLARITÉ

- Extension de la maternelle et de l'École Primaire du Grignon.
- Extension du restaurant scolaire du Grignon.
- Création d'un préau.
- Aide à l'informatisation des écoles publiques et privées.
- Poursuite du plan d'aide aux écoles privées.
- Création d'un Accueil Péricolaire.
- Décision de création d'un nouveau groupe scolaire.
- Décision d'accueil d'un lycée de 1 100 élèves.

ADMINISTRATION

- Agrandissement de la Mairie.
- Création d'un Service Technique.
- Renforcement de l'effectif municipal, passage de 30 à 45 employés.
- Informatisation et équipement moderne des services administratifs.
- Création de garages et d'ateliers communaux.

SOCIAL

- Aide accrue aux plus démunis, aide accrue au Bureau d'Aide Sociale.
- Réalisation d'un nouveau Centre Médico-Social.
- Création d'une Halte-Garderie.
- Réalisation avec l'Office H.L.M. d'un ensemble locatif avec priorité aux personnes âgées.
- Décision de soutien à la création d'une Maison de Retraite.

SPORTS

- Réalisation d'une salle de tennis.
- Reconstruction et agrandissement de la salle omnisports.
- Réalisation de vestiaires pour le tennis, le football, le rugby.

CULTURE ET LOISIRS

- Réalisation d'une Salle Polyvalente.
- Restauration du Club des Jeunes.
- Préparation d'un jumelage.

AUTRES

- Poursuite de la restauration de l'Église.
- Réfection totale du chauffage et du carrelage de l'Église.
- Réalisation d'une salle communale Place St-Brice.
- Décision d'adhésion au Syndicat Loire et Goulaine pour aménagement hydraulique (station de pompage) et valorisation touristique.

Sté Nantaise de Service Repas (SO.NA.SER.)

Restauration Scolaire et d'entreprise
Livraisons chaudes et réfrigérées

Cuisine centrale

8 rue de Bruxelles
NANTES - Tél. 40 49 73 85

Société PERRAULT

FABRICANT GROSSISTE



Charcuterie fraîche
Salaisons

☎ 40 03 51 51

163 rue de la Jarniganière - 44115 BASSE-GOULAINÉ

CONSTRUCTIONS CROCHET S.A.

44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE - Tél. 40 25 73 04

Maisons individuelles
Locaux commerciaux - Bâtiments industriels



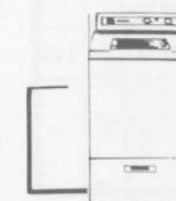
SNC CHESNEAU-ROINÉ

MENUISERIE - CHARPENTE
AGENCEMENTS

Tél. 40 06 00 92

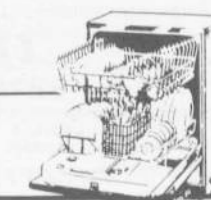
5 rue du Hamelin

44115 BASSE-GOULAINÉ



DÉPANNAGE ÉLECTRO-MÉNAGER
Michel NAUX

6 rue de Lorraine
44115 BASSE-GOULAINÉ
Tél. 40 06 02 96



FINANCES

Ce document financier, réalisé pour les années 1983 à 1988 permet de faire le bilan général de la Commune. Il porte sur le budget général. C'est une situation de résultats présentée à l'aide de divers tableaux et schémas.

De plus, une analyse financière a été développée. Basée sur l'évolution de la population, elle permet à l'aide de ratios fournis par l'Observatoire des Ressources Locales de positionner notre Commune vis-à-vis d'autres Communes ayant sur le plan national une population identique, et de faire un constat objectif tant sur les coûts de fonctionnement que sur les équipements réalisés.

Pour analyser les diverses situations, il est nécessaire de préciser deux facteurs qui ont eu des effets importants :

- a) Évolution de la population :**
Basse-Goulaine comptait 4 370 habitants en 1983. En 1988, ce chiffre s'est élevé à 5 680 soit une augmentation de 30 %.
- b) Inflation :**
Rappelons que celle-ci a été de 6,7 % en 84 ; 4,7 % en 85 ; 2,1 % en 86 ; 3,1 % en 87 et 3,1 % en 88 ce qui représente une augmentation d'environ 20 % entre 1983 et 1988.

BUDGET GÉNÉRAL

(tableaux 1 et 2)

A - DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Globalement, celles-ci sont passées de 1 770 F par habitant en 1983 à 2 260 F par habitant en 1988. Ceci représente une augmentation moyenne de 5,5 % par an.

1) Dénrées et fournitures :

Il s'agit des produits divers tels que denrées (cantine scolaire), combustibles, carburants, produits d'entretien et fournitures diverses.

2) Frais de personnel :

Ils sont passés de 533 F par habitant en 1983 à 814 F par habitant en 1988. Cette progression correspond à l'augmentation des effectifs puisqu'ils sont passés de 30 employés en 1983 à 45 en 1988.

3) Participations et contingents :

C'est un chapitre important qui a progressé. Il comprend l'aide sociale, le chômage, les cotisations municipales, le service d'incendie, les charges communales et intercommunales et aussi les frais de fonctionnement des écoles privées.

4) Frais financiers :

Ils sont passés de 214 F par habitant en 1983 à 208 F en 1988 et 218 F en 1989.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 1983 A 1988 (tableau 1)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1983 4 370 hab.		1984 4 600 hab.		1985 4 940 hab.		1986 5 120 hab.		1987 5 408 hab.		1988 5 680 hab.	
	Réalisé	F/hab.	Réalisé	F/hab.	Réalisé	F/hab.	Réalisé	F/hab.	Réalisé	F/hab.	Réalisé	F/hab.
60 - Dénrées et fournitures	844 374	11 193	947 444	11 206	1 162 145	11 235	1 200 961	11 235	1 238 106	10 229	1 393 495	11 245
61 - Frais de personnel	2 327 448	30 533	2 783 481	33 605	3 366 214	33 681	3 730 898	35 729	4 282 462	36 792	4 624 554	36 814
62 - Impôts et taxes	18 380	0 4	21 874	0 5	25 504	0 5	31 085	0 6	42 359	0 8	76 157	1 13
63 - Travaux et services extérieurs	1 407 201	18 322	1 551 245	18 337	1 818 115	18 368	1 757 161	16 343	1 851 169	16 342	2 039 214	16 359
64 - Participations et contingents	1 270 846	16 291	1 514 127	18 329	1 789 447	18 362	2 127 314	20 415	2 315 542	20 428	2 246 113	17 396
65 - Allocations - subventions	540 686	7 124	384 773	5 84	532 184	5 108	507 199	5 99	558 216	5 103	659 744	5 116
66 - Frais de gestion générale	349 969	5 80	361 331	4 79	434 217	4 90	443 168	4 87	558 616	5 103	532 744	4 94
67 - Frais financiers	935 725	12 214	943 197	11 205	991 373	10 200	1 005 858	9 196	1 025 682	9 190	1 178 276	9 208
68 - Dotations aux amortissements et provisions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	86 000	1 15
69 - Charges exceptionnelles	40 000	1 9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	7 734 628	100 1 770	8 507 472	100 1 850	10 119 199	100 2 049	10 803 645	100 2 110	11 872 152	100 2 195	12 836 297	100 2 260
82 - Charges antérieures	—	—	100	—	—	—	35	—	4 950	—	—	—
83 - Prélèvement pour dépenses d'investissement	548 167	—	872 540	—	927 948	—	1 530 000	—	2 931 000	—	3 303 361	—

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 1983 A 1988 (tableau 2)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	ANNÉE 1983		ANNÉE 1984		ANNÉE 1985		ANNÉE 1986		ANNÉE 1987		ANNÉE 1988	
	Réalisé	% réalisé	Réalisé	% réalisé	Réalisé	% réalisé	Réalisé	% réalisé	Réalisé	% réalisé	Réalisé	% réalisé
70 - Produits de l'exploitation	1 047 685	12	1 067 441	11	936 352	8	1 667 908	13	1 425 822	10	1 602 096	10
71 - Produits domaniaux	58 403	1	56 528	1	65 469	1	110 765	1	94 434	1	105 265	1
72 - Produits financiers	12 150	0	71 690	1	15 700	0	19 399	0	20 728	0	6 770	0
73 - Recouvrement - subventions	747 815	9	549 277	6	973 695	9	1 033 946	8	1 284 472	9	1 415 531	9
74 - Dotation globale fonctionnement ..	2 833 682	33	3 099 165	33	3 888 876	34	4 052 639	30	4 341 838	30	4 575 826	29
75 - Impôts indirects	126 780	1	100 549	1	243 377	2	290 780	2	381 547	3	408 762	3
76 - Impôts directs autres que contributions	23 023	0	27 755	0	30 966	0	35 139	0	39 052	0	42 224	0
77 - Contributions directes	3 665 643	43	4 492 525	47	5 188 244	46	6 102 054	46	6 800 216	47	7 600 676	48
79 - Produits exceptionnels	—	—	5 464	0	556	—	8	—	57	—	0	—
TOTAL	8 515 181	100	9 470 394	100	11 343 235	100	13 312 638	100	14 388 166	100	15 757 151	100

B - LES INVESTISSEMENTS

Le tableau 3 concerne les dépenses d'investissement. Il récapitule par secteur d'intervention les opérations en capital qui ont été effectuées de 1983 à 1988. C'est plus de 35 MF qui ont été affectés à ces réalisations.

Le tableau 4 fait apparaître dans le détail les moyens mis en œuvre pour financer ces travaux et acquisitions.

Le «Prélèvement sur Fonctionnement» représente la part des ressources que la commune a consacrées pour autofinancer ces opérations soit plus de 10 MF (+ 30 %).

Ce n'est que 7 MF d'emprunts que la Commune a contractés pour financer les 35 MF de dépenses (22 %).

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (tableau 3)

Art.	Libellés	1983 4 370 hab.	1984 4 600 hab.	1985 4 940 hab.	1986 5 120 hab.	1987 5 408 hab.	1988 5 680 hab.	Total	Réalisation en %
13	Frais extraordinaires	—	—	—	—	175 000	249 500	424 500	1,20
14	Taxe Locale d'Équipement	—	1 971	—	—	—	214	2 185	0,01
16	Emprunts	471 367	503 370	551 451	662 509	710 625	839 681	3 739 003	10,53
21	Acquisitions de biens	414 146	307 805	1 818 067	1 884 422	2 403 988	1 533 266	8 519 140	23,99
232	Travaux de bâtiments	976 292	2 401 439	2 078 423	383 632	1 180 251	5 083 166	13 556 576	38,17
233	Travaux voies et réseaux	409 128	531 031	617 318	2 449 798	1 525 385	2 374 599	8 763 578	24,68
25	Créances à moyen terme	—	—	—	—	—	408 000	408 000	1,15
26	Acquisition de titres et valeurs	—	—	—	—	—	96 896	96 896	0,27
27	Dépôts et Cautionnements	—	—	—	—	3 240	—	3 240	0,01
	TOTAL DÉPENSES	5 585 406	5 485 062	5 507 979	7 312 937	6 014 435	10 585 322	35 513 118	100,00



CHAUFFAGE - SANITAIRE

COUVERTURE - ÉLECTRICITÉ

ROUSSEAU SARL

3 bis, rue Laennec - Tél. 40 89 11 26 - 44000 NANTES

Installation - Vente prêt à poser avec assistance technique - Dépannage - Service A.V. - Rénovation - Travaux tous corps d'état

DEVIS - ÉTUDE DE FINANCEMENT GRATUITS

Installateur chaînegaz - Salle de bain clés en main

LE MOULIN ROBERT - 44115 BASSE-GOULAINÉ

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (tableau 4)

Art.	Libellés	1983 4 370 hab.	1984 4 600 hab.	1985 4 940 hab.	1986 5 120 hab.	1987 5 408 hab.	1988 5 680 hab.	Total	Réalisation en %
10	Subventions reçues	358 392	140 751	549 499	32 795	110 449	933 599	2 125 485	6,54
11	Prélèvement sur fonctionnement	548 167	872 540	927 948	1 530 000	2 931 000	3 303 361	10 113 016	31,12
13	Amortissement frais extraordinaires	—	—	—	—	—	86 000	86 000	0,26
1421	Fonds Comp. T.V.A.	262 472	426 460	282 984	508 330	604 558	837 840	2 922 644	8,99
1423	Taxe Locale d'Équipement	1 478 254	1 021 777	154 054	975 276	1 967 060	1 257 768	6 854 189	21,09
143	Dotation Globale d'Équipement	11 209	64 867	253 910	187 946	201 646	236 220	955 798	2,94
16	Emprunts	300 000	510 000	840 000	1 050 000	1 250 000	3 158 000	7 108 000	21,87
21	Aliénations	—	10 971	—	741 310	490 258	1 026 547	2 269 086	6,98
23	Travaux facturés	—	—	—	9 389	1 400	—	10 789	0,03
25	Créances recouvrées	1 257	1 308	743	—	—	—	3 308	0,01
26	Aliénations de titres	—	—	10 000	25 000	3 817	10 000	48 817	0,15
	TOTAL RECETTES RÉELLES	2 959 751	3 048 674	3 019 138	5 060 046	7 560 188	10 849 335	32 497 132	100,00
06	EXCÉDENT REPORTÉ	3 053 533	427 878	4 997 490	4 759 678	4 918 297	6 526 049		

Cet état comprend toutes les recettes moins : — les recettes liées au lotissement communal du Petit Anjou 8 159 000 F
— les remboursements des sinistres salles omnisports et vitraux de l'Église 1 919 755 F

C - LES EMPRUNTS - LA DETTE - LA FISCALITÉ

Le tableau 5 précise de 1983 à 1989 les charges qui correspondent aux remboursements des emprunts du budget général de la Commune.

La dette au 31.12.82 était de 9 438 671 F et représentait 2 232 F par habitant. Celle-ci est maintenant de 13 461 363 F

soit 2 370 F par habitant. Comme on peut le constater l'endettement par habitant a faiblement augmenté puisqu'il a enregistré une progression de 6,20 % entre 1982 et 1989.

Le tableau 6 indique l'évolution à la baisse des taux des quatre taxes entre 1983 et 1988.

ANNUITÉS DES EMPRUNTS DE 1983 A 1988 (tableau 5)

(en Francs)

	1983 4 370 hab.		1984 4 600 hab.		1985 4 940 hab.		1986 5 120 hab.		1987 5 408 hab.		1988 5 680 hab.		1989 5 900 hab.	
	Montant	F/hab.	Montant	F/hab.	Montant	F/hab.	Montant	F/hab.	Montant	F/hab.	Montant	F/hab.	Montant	F/hab.
INTÉRÊTS	935 725	214,12	943 197	205,04	991 373	200,68	1 005 858	196,45	1 025 682	189,66	1 178 276	207,44	1 286 849	218,11
REMBOURSEMENTS EN CAPITAL	471 367	107,87	503 370	109,43	551 451	111,63	662 509	129,40	710 625	131,40	839 681	147,83	922 552	156,36
ANNUITÉS	1 407 092	321,99	1 446 567	314,47	1 542 824	312,31	1 668 367	325,85	1 736 307	321,06	2 017 957	355,27	2 209 401	374,47

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ A BASSE-GOULAINNE (tableau 6)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	Moyenne de l'Agglomération Nantaise en 1988
FONCIER BATI.....	12,15	12,15	12,15	12,15	12,15	12,15	16,00
FONCIER NON BATI.....	55,91	55,91	55,91	55,91	55,91	55,91	56,60
TAXE D'HABITATION	11,70	11,70	11,70	11,70	11,70	11,70	15,40
TAXE PROFESSIONNELLE.....	19,21	18,25	16,00	16,00	15,50	15,00	16,60

Michel DROUET
Adjoint aux Finances

URBANISME

PERSPECTIVES ET RÉALITÉS

Avant d'évoquer celles-ci, nous citerons ci-dessous les décisions et orientations urbanistiques prises en 1988, ainsi que les différentes opérations achevées ou en cours d'exécution.

DÉCISIONS :

29.01.88

- Substitution des règles du P.O.S. à celles des lotissements de plus de 10 ans. A l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la demande transmise par les lotissements du «Hameau des Grézillières» et les «Hauts de Basse-Goulaine», tendant à conserver les règles approuvées lors de l'autorisation de ces opérations.

- Révision des P.O.S. de Nantes et de Ste-Luce/Loire. A l'unanimité, le Conseil Municipal n'émet pas d'observation particulière sur le projet de révision de ces P.O.S.

- Financement des équipements publics, parkings. Le Conseil Municipal par 19 voix pour et 2 contre, fixe le montant de la participation prévue par l'article L 421-3 du Code de l'Urbanisme lorsque le pétitionnaire d'un permis de construire ne peut satisfaire aux obligations en matière d'aires de stationnement à 7 000 F par place de stationnement.

- Vente d'immeubles : rue Pasteur et Busson Billault. Le Conseil Municipal décide d'aliéner les bâtiments vétustes du bourg à la Sté LOGÉNOR, dans le but d'y faire réaliser des logements et commerces (18 voix pour, 2 abstentions, 2 contre).

- Carrefour des Chalonges. Le Conseil Municipal par 20 voix pour et 2 abstentions donne un avis favorable sur le classement du carrefour dans le domaine communal.

21.03.88

- Cimetièrre, acquisition de terrain près de M. et Mme PELTANCHE. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'acquérir une parcelle de 8 430 m² pour la création d'un nouveau cimetière.

- Convention avec l'A.U.R.A.N. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le projet de convention établi par l'A.U.R.A.N. portant sur la réalisation d'une étude d'aménagement du secteur bordant la R.N. 149 entre les lieux-dits «La Gare» à Vertou et la «Louée» à Haute-Goulaine.

- Cimetièrre communal. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de faire réaliser dans le cimetière, 13 caveaux de 2 places et 4 caveaux de 3 places.

16.05.88

- Lotissement de l'Échalier. Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur la demande transmise par ce lotissement, et tendant à conserver les règles approuvées lors de sa création.

- Révision du P.O.S. de Haute-Goulaine. Le Conseil Municipal à l'unanimité, n'émet pas d'observation particulière sur le dossier portant sur cette révision.

- Acquisition de terrain près de M. MAURA à l'angle des rues de Launay-Sillay et de Goulaine ce qui présente un intérêt pour améliorer la sécurité.

A l'unanimité le Conseil Municipal, décide d'acquérir cette parcelle.

17.06.88

- La Hardrie. Projet de la Nantaise d'Habitations. Exonération de la T.L.E. Le Conseil Municipal par 20 voix et 2 abstentions décide de renoncer à percevoir la T.L.E. pour l'opération projetée par la S.A. Nantaise d'Habitations et portant sur la réalisation de logements pour étudiants.

- Carrefour sur la Route Nationale N° 149. A l'unanimité le Conseil Municipal sollicite l'autorisation d'aménager une sortie provisoire de la 1ère tranche de la zone d'activités «Pôle Sud» sur la R.N. 149, et s'engage à réaliser en 1989 et concurremment avec la ville de Vertou, le carrefour définitif.

02.09.88

- Foncier : vente de terrains à la S.O.D.A.L.A. Décidée à l'unanimité afin que la commercialisation de la 1ère tranche de la zone d'activité puisse se faire.

14.10.88

- Z.A.D. du Bois Brûlé. A l'unanimité le Conseil Municipal décide de demander au S.I.M.A.N. :

- d'acquérir des terrains dans la Z.A.D.
- d'inscrire une provision de 1 million de francs à cet effet,
- de solliciter de Monsieur le Préfet, l'ouverture des enquêtes, préalables à la Déclaration d'Utilité Publique.

- Construction d'un nouveau groupe scolaire. A l'unanimité le Conseil Municipal décide cette construction.

02.12.88

- Acquisition d'une propriété bâtie près de M. et Mme LECOMTE. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'acquérir, une maison d'habitation, au carrefour des Landes de la Plée avec la Route du Loroux dans le but d'améliorer la sécurité.

- Modification du P.O.S. Une enquête publique se déroulera en janvier-février dans le but de revoir le règlement des permis de construire en indivision sur un même lot.

OPÉRATIONS ACHÉVÉES OU EN COURS D'ACHÈVEMENT

- Zone d'activités «Pôle Sud»
- Immeuble H.L.M. dans le centre-bourg
- Salle polyvalente
- Lycée
- Création après démolition de bâtiments vétustes, d'un petit immeuble dans le centre-bourg
- Deuxième groupe scolaire
- Cimetièrre, etc...

Ces décisions sont le résultat du travail, de la réflexion d'une équipe qui maintient son action, sa ligne de conduite en fonction d'idées directrices constantes, d'une structure organisationnelle à la fois DYNAMIQUE et ÉQUILIBRÉE qui tient compte des différents paramètres interférents dans la vie de notre cité.

Basse-Goulaine est une cité tampon entre au Sud une zone rurale (le vignoble) et au Nord une zone urbaine (ville de Nantes à 9 kms) et nous nous efforçons de maintenir ce rôle de trait d'union, de charnière, en protégeant les avantages de cette position, et en éliminant les inconvénients.

Nos principales actions ont été dirigées vers :

- 1) Le développement économique de notre zone «Pôle Sud» (45 ha), qui déjà bien lancée, devrait dans un proche avenir être génératrice de recettes substantielles.
- 2) L'amélioration, la réhabilitation de notre centre-bourg. Les études sont en cours, le choix avouons le, reste délicat, car le commerce en zone périphérique en pleine mutation, reste difficilement tangible et palpable. Signalons que notre salle verte «bâtiment historique» sera ENFIN démontée en février. Ceci est, n'en doutons pas, le symbole d'une ère nouvelle.
- 3) Les organismes socio-culturels, les associations, avec lesquels nous avons collaboré en parfaite SYMBIOSE.
- 4) Le maintien et le respect de la qualité de la vie : la prochaine révision du P.O.S. devra tenir compte des aspirations de l'ensemble de la population qui souhaite, nous en sommes persuadés, sauvegarder l'acquis (cadre de vie très convoité par nos voisins), sans pour autant nous SCLÉROSER dans une attitude de CONFORT PASSIF.

Ce qui revient à dire que nous avons agi avec un esprit DYNAMIQUE, ÉQUILIBRÉ, CARTÉSIEN afin de réussir l'OSMOSE entre un monde qui se veut à la fois ANIMÉ et PAISIBLE.

HISTORIQUE DE LA SALLE VERTE

La Salle Verte a été achetée à la ville de Nantes et réimplantée dans le bourg de Basse-Goulaine en été 1972. Elle a été ouverte en septembre de la même année pour y accueillir pendant un an deux classes dont le Directeur était M. TREHOLAN et une institutrice Mme BERTIN.

Puis, cette salle a été mise à la disposition des associations telles que la danse, le théâtre, le club du 3ème Age.

Dès 1974, elle a également servi à accueillir les vins d'honneur de mariage.

Dans le courant du mois de février, la Salle Verte va disparaître laissant libre son emplacement et offrant un nouveau visage au Centre Bourg.

Gils BLIN
Adjoint à l'Urbanisme



MONUMENTS - CAVEAUX
Articles funéraires

Ets COESLIER

46 et 5 rue du 11-Novembre VERTOU Tél. 40 34 21 27



CAFÉ - TABAC
Jeux - Billard américain

8 rue Pasteur - BASSE-GOULAINE
Tél. 40 06 00 36

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
VERTAVIENNE DE MATERIEL
TRAVAUX PUBLICS**



SEV MA TP

TRAVAUX PUBLICS
OUVRAGES D'ART
TERRASSEMENTS
DÉMOLITIONS
LOCATION
V.R.D.

Le Chêne - 44120 VERTOU - Tél. 40 33 00 50
Télécopie : 40 33 03 96



**LOIRE BARDAGE
TOITURE
& isolation extérieure**

Entreprise de couverture
de Bardage et isolation extérieure
Spécialiste



ARDAL

52, rue de la forêt - Le Fief-Sauvin
49600 BEAUPREAU
Tél. 41 70 20 17

VOIRIE - ASSAINISSEMENT

La voirie, l'assainissement, l'éclairage public, les espaces verts, sont des domaines de base dans l'évolution d'une Commune.

Nous leur avons toujours porté une attention particulière pour le bien-être de tous que ce soit pour l'entretien d'un patrimoine existant ou pour des créations ou extensions qui préparent l'avenir.

Quelques chiffres vous traduiront l'ampleur du travail accompli au cours de ces six dernières années :

- 5 km de voies entièrement refaites ou créées
- 400 foyers lumineux nouveaux, ce qui porte leur nombre à 1 200 contre 800 en 1983

- 18 km de réseaux d'eaux usées ce qui en porte la longueur de 17 km en 1983 à 35 km en janvier 1989 et un raccordement pour 1 200 foyers sur 1 800.
- 6,5 km de busage pour l'écoulement des eaux pluviales
- une station de lagunage de 7 000 équivalents-habitants.

Il reste encore bien évidemment à entretenir, à prévoir, à créer, mais nous avons la satisfaction de pouvoir présenter une situation qui permette d'envisager sereinement les prochaines années.

Marcel RICHARD
Adjoint à la Voirie

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Au terme de ce mandat de 6 années, il nous paraît important de vous donner quelques chiffres, qui vous permettront de juger du travail accompli par la Commission des Bâtiments Communaux.

L'édification de bâtiments neufs, les gros travaux de réparation et d'aménagement représentent un investissement global de 15 519 470 F auquel il faut ajouter une multitude de petits travaux d'entretien répartis dans les autres commissions.

Voici les principaux projets qui ont engendré ces investissements :

• Scolaire :	
- constructions neuves.....	3 561 080 F
- gros travaux, aménagements.....	135 750 F
	3 696 830 F
• Sportif :	
- constructions neuves.....	1 781 290 F
- gros travaux, aménagements (1).....	196 480 F
	1 977 770

• Administratif communal :	
- constructions neuves.....	645 590 F
- gros travaux, aménagements.....	476 670 F
	1 122 260 F
• Ouvert au public :	
- constructions neuves.....	5 773 260 F
- gros travaux, aménagements.....	911 840 F
	6 685 100 F

(1) Non compris la reconstruction de la salle de sports
1 920 650 F = assurance.

Hervé LUBERT
Adjoint aux Bâtiments Communaux

INFRASTRUCTURES

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise (S.I.M.A.N.) a décidé en 1988 la mise en place de huit déchetteries, ceci dans le cadre de la lutte contre la prolifération des dépôts sauvages.

Pour assurer la promotion de cette opération, le S.I.M.A.N. va réaliser des affiches et un livret d'information destinés à l'usager.

L'ouverture des déchetteries entraînera la fermeture des dépôts communaux.

Pour les habitants de Basse-Goulaine, la déchetterie ouverte rue de la Pyramide à Saint-Sébastien permet de déposer les déchets tels que :

- déblais, tontes de pelouses, produits d'élagage, emballages carton, plastique, bois, les objets encombrants, ferrailles, médicaments, verres, huiles de vidanges.

Rappelons que les ordures ménagères, déblais ou gravats, non issus d'un bricolage familial, produits toxiques ou dangereux ou inflammables, déchets de fabrication, sont interdits dans toute déchetterie.

Seront autorisés à effectuer des dépôts dans la déchetterie, les habitants, artisans et commerçants utilisant les véhicules suivants :

- véhicules légers (voiture)
- véhicules légers attelés d'une remorque
- camionnettes d'un P.T.C. maximum de 2 tonnes, non attelées.

Une solution est à l'étude pour les véhicules non autorisés, notamment pour les artisans.

Michel DROUET
Membre de la Commission
« Infrastructures » au S.I.M.A.N.

PISCINES Michel VINET

Tél. 40 03 55 67 Rue des Onchères
44115 Basse-Goulaine
JARDIN EXPO



1983 = 1 100 inscrits
1985 = 1 300 inscrits
1988 = 1 600 inscrits

Des chiffres qui parlent — 30 % de la population.
Des chiffres qui prouvent la vitalité et le rayonnement des clubs.

Des chiffres qui justifient les investissements réalisés.

Pour mémoire :

- Construction du tennis couvert, suivi cette année d'un bloc comprenant : douches, vestiaires, salle de réunion.
- Nouvel ensemble au Grignon à la disposition des footballeurs : vestiaires, douches, local rangement, bar.
- Éclairage terrain stabilisé.
- Aire enherbée pour entraînement foot.
- Salle aux terrains des Rouleaux.
- Extension des vestiaires.
- Préau devant le bar.
- Éclairage terrain.
- Alimentation électrique terrain du Gué (Club Canin).
- Reconstruction salle de sports, plus grande, plus confortable avec :

- . galerie accès aux vestiaires et aménagements intérieurs
- . butte de tir fixe et mobile
- . placards
- . vestiaire arbitre
- . tableau affichage lumineux
- . panneaux réglables
- . tapis
- . poutre
- . plinth.

Les besoins sont grands. Des choses ont été faites, mais restons conscients des problèmes à venir du fait de l'évolution démographique de la Commune (planning de salle).

La commission extra-municipale, réunie tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, reste attentive et travaille pour faciliter la bonne marche des associations.

Point fort de cette commission : l'organisation du challenge cantonal. Une réussite totale :
- fruit d'un travail d'équipe admirable
- résultat d'un esprit sportif qu'on se doit de conserver.

C'EST UN SOUHAIT POUR L'AVENIR

Louis HARDY
Adjoint aux Sports

CULTURE ET LOISIRS

SALLE POLYVALENTE

Comme vous avez pu le lire dans notre dernier bulletin municipal, la réception de travaux de la Salle Polyvalente était fixée le 14 décembre.

Dès le lendemain, les enfants des écoles ont eu le plaisir d'assister dans cette nouvelle salle aux spectacles de Noël.

Début janvier, les participants à la cérémonie des vœux au Personnel et aux Associations ont pu apprécier notre salle dénommée « Paul BOUIN », ainsi que les Anciens puisque cette année, le traditionnel repas des Anciens a eu lieu le 15 janvier.

D'autres manifestations organisées par les associations se sont déroulées ou sont prévues. Nous vous indiquons ci-dessous les tarifs de location. Le règlement et les consignes d'utilisation sont à votre disposition en Mairie.

Yves LE LAGADEC
Commission Culture et Loisirs



	Particuliers B - G	Particuliers Hors Commune	Associations Basse-Goulaine	Associations Hors Commune
Grande salle	1 500	2 500	1 000	2 000
Grande salle + bar	1 800	2 800	1 000	2 300
Grande salle + bar + cuisine	2 300	3 300	1 300	2 800
Petite salle	800	1 500	500	1 000
Petite salle + bar	1 100	1 800	500	1 300
Petite salle + bar + cuisine	1 600	2 300	800	1 800

- Abattement de 25 % du lundi au jeudi sauf jours fériés et veilles de fêtes
- La cuisine et le bar sont prioritairement attachés à la grande salle
- Caution à verser avant utilisation : montant 1 500 F.

L'ACCUEIL DES MALADES ALZHEIMER DANS LES MAISONS DE RETRAITE

UNE ENQUÊTE D'ALZHEIMER LOIRE-ATLANTIQUE

L'Association Alzheimer Loire-Atlantique, soucieuse d'aider les familles confrontées à la maladie d'Alzheimer de l'un de leurs proches, a souhaité connaître les possibilités d'accueil des maisons de retraite pour les retraités atteints de cette maladie. Une enquête a donc été réalisée auprès de 144 établissements sur le Département. La question principale était la suivante :

« Etes-vous prêt à accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer :

- au stade 1, c'est-à-dire avec des troubles psychocomportementaux mineurs et une validité physique,
- au stade 2 : incontinence urinaire, et parfois fugue
- au stade 3 : grabatisation.

HALTE-GARDERIE

Depuis 15 mois fonctionne la Halte-Garderie de Basse-Goulaine. Du fait de sa structure, elle peut accueillir dans des conditions satisfaisantes 12 enfants de 3 mois à 5 ans.

Les travaux d'aménagement de l'espace et la clôture de la cour sont en voie d'achèvement. Très prochainement, les enfants pourront goûter aux joies des jeux de plein air.

Un changement de Directrice nous a contraints à aménager un peu les jours d'ouverture de la Halte-Garderie. Pour répondre à la demande des familles, les horaires de l'accueil ont été changés.

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

C'est une allocation, c'est également un contrat d'insertion.

UNE ALLOCATION

Qui peut en bénéficier ?

Si vous avez plus de 25 ans ou si vous avez moins de 25 ans et un ou plusieurs enfants à votre charge, une allocation portera la totalité de vos ressources à :

Selon que vous vivez :

- seul sans enfant	2 000 F
- seul avec un enfant	3 000 F
- seul avec deux enfants	3 600 F
- seul avec trois enfants	4 200 F
- seul avec quatre enfants	4 800 F

Où que vous vivez :

- en couple sans enfant	3 000 F
- en couple avec un enfant	3 600 F
- en couple avec deux enfants	4 200 F
- en couple avec trois enfants	4 800 F
- en couple avec quatre enfants	5 400 F

De plus si votre loyer est élevé, il en sera tenu compte. Les ressources qui vous seront alors garanties seront plus importantes.

Que recevrez-vous ?

Vous recevrez la différence entre toutes les ressources actuelles (salaires, prestations familiales, allocations de chômage...) et le montant des ressources qui vous est garanti. Cette allocation sera recalculée chaque trimestre. Pour cela, vous devrez remplir un formulaire qui vous sera envoyé et vous devrez le renvoyer à votre Caisse.

Trente établissements ont répondu en indiquant jusqu'à quel stade il leur était possible d'accueillir. Un certain nombre ont, en même temps, noté que cette possibilité d'accueil restait théorique, dans la mesure où ils n'avaient pas de places disponibles.

L'Association Alzheimer Loire-Atlantique a donc établi la liste de ces établissements.

Tout renseignement à ce sujet peut donc lui être demandé à l'adresse suivante :

Alzheimer Loire-Atlantique
4 rue Jean Robic
44300 Nantes

Permanence téléphonique le jeudi de 18 à 20 h,
Tél. 40 50 38 00.

Mme MOREAU, Éducatrice de jeunes enfants, prend en charge les enfants aux heures suivantes :

- lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Une participation forfaitaire par enfant est demandée :

- pour les familles habitant la Commune :
. la matinée : 15 F . l'après-midi : 20 F
- pour les familles vivant en dehors de la Commune :
. la matinée : 25 F . l'après-midi : 30 F

La Halte-Garderie fonctionne toute l'année à l'exception de la période des vacances d'été du 15 juillet au 31 août.

UN CONTRAT D'INSERTION

Durant les 3 premiers mois où vous toucherez le Revenu Minimum d'Insertion, un contrat d'insertion vous sera proposé.

Ce contrat précisera les modalités devant nous permettre de faire face à vos difficultés. Il essaiera de vous aider à reprendre une formation, à rechercher une activité ou à reprendre un emploi.

Vous devrez vous engager personnellement pour la réussite de votre contrat d'insertion. C'est à cette condition que le Revenu Minimum vous sera maintenu.

Lorsque le contrat sera signé avec la Commission Locale d'Insertion, votre R.M.I. sera prolongé pour des périodes allant de 3 mois à un an.

AUTRES DROITS

Vous aurez droit automatiquement à l'assurance maladie de la Sécurité Sociale.

Vous aurez peut-être droit à l'allocation de logement.

QUELLES DÉMARCHES DEVEZ-VOUS EFFECTUER ?

- Vous devez vous rendre :
- à la permanence de votre Assistante Sociale
- ou au Service Social de votre Mairie.

Une personne vous aidera à remplir votre demande de R.M.I. et vous indiquera les pièces justificatives à fournir.

C'est la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole qui vous versera l'allocation.

Depuis mars 1983, date de notre arrivée au sein du Conseil Municipal, nos projets se sont réalisés de la façon suivante :

- En juillet 1983, nous avons commencé à étudier l'agrandissement de l'école maternelle du Grignon et au 1^{er} janvier 1985 deux nouvelles classes étaient mises en service, accompagnées d'une salle de jeux et d'une salle de repos. Parallèlement, le restaurant scolaire s'agrandissait de 200 places.
- Un peu plus tard, les premiers ordinateurs faisaient leur apparition à l'école primaire du Grignon, ce qui a ainsi permis la création du club « Informatique ». Parallèlement, l'école privée était dotée des mêmes micro-ordinateurs.
- Au cours de l'été 1985, un préau extérieur a été construit avec sanitaires dans la cour de l'école primaire, il sert de refuge aux enfants pendant les récréations et l'inter-classe du repas de midi.
- A la demande de nombreux parents et après concertation des enseignants et des représentants des Fédérations de Parents d'Élèves, le service d'accueil périscolaire démarrait dans une salle de l'ancienne école maternelle, près de la Mairie. Ce service donne toujours entière satisfaction.
- L'année 1987 a vu se réaliser l'aménagement de la salle de jeux à l'école maternelle du Grignon, par la construction d'un ensemble de psychomotricité pour enfants de 2 à 4 ans, élaboré dans les ateliers municipaux.

RÉCAPITULATIF DES EFFECTIFS SCOLAIRES

	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89
École Maternelle Grignon	170	181	217	211	212	214
École Primaire Grignon	276	295	315	313	343	379
École Maternelle Privée	88	102	93	105	98	88
École Primaire Privée	157	165	148	151	158	168
Total	691	743	773	780	811	849

La lecture de ce tableau fait apparaître une augmentation sensible des effectifs scolarisés dans les écoles primaire et maternelle du Grignon. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 21 octobre s'est prononcé favorablement pour la construction d'un nouveau groupe scolaire. A l'heure actuelle, une étude est en cours pour la concrétisation de ce projet.



École Primaire (extension).

- Pendant ce temps, en 1985 et 1987, les 12^{ème} et 13^{ème} classes se sont ouvertes à l'école primaire du Grignon. Considérant l'augmentation des effectifs, il fallait se pencher à nouveau sur les constructions scolaires. Une extension de deux classes a ainsi vu le jour et devenait opérationnelle en février 1988. La 14^{ème} et dernière classe était occupée à la rentrée de septembre 1988.
- Depuis Pâques 1988, une initiation à la natation tant attendue, a pu être mise en place grâce à l'ouverture de la piscine des Hauts Thébaudières. Depuis la dernière rentrée, une heure hebdomadaire est réservée pour les enfants de la commune.

Nous tenons à rappeler qu'au cours de ces 6 années, le Conseil Municipal a voté le principe d'une somme forfaitaire annuelle par enfant, destinée à l'achat de matériel pédagogique pour les écoles publiques et privées.

Au cours de ce mandat, nous avons également conclu avec l'O.G.E.C. pour l'école Sainte-Marie (maternelle) un contrat d'association en remplacement du contrat simple antérieur.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des effectifs scolaires enregistrés lors des rentrées de 1983 à 1988.

Vous ayant présenté le bilan de ses six années de mandat, la Commission « Jeunesse et Scolarité » remercie toutes les personnes qui ont collaboré efficacement à toutes ces réalisations.

Jacqueline GATEAU
Adjointe à la Scolarité



École Maternelle (extension).

LE LYCÉE DE BASSE-GOULAIN

Comme vous le savez le Lycée de Basse-Goulaine ouvrira ses portes à la rentrée 89. Les filières préparées dès septembre prochain seront :

- BAC A, B, S, F8, G.
- BTS Force de Ventes

ÉCOLE DU GRIGNON

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE « LE GRIGNON »
B.P. 10 - 44115 Basse-Goulaine

L'école compte maintenant 14 classes :

CP	Mme MAQUIGNEAU - 25 élèves
CP	Mme PERNET - 22 élèves
CP	M. ROBILLARD - 23 élèves
CP - CE1	Mme NEDELEC - 21 élèves (6 CP - 15 CE1)
CE1	M. CHUSSEAU - 27 élèves
CE1	Mme HERBRETEAU - 27 élèves
CE1 - CE2	Mme MAHE - 28 élèves (6 CE1 - 22 CE2)
CE2	Mme MARCHÉ - 31 élèves
CE2	M. RENAULT - 31 élèves
CM1	Mme DARCEL - 28 élèves
CM1	Mme ARMENGAUD - 29 élèves
CM1 - CM2	M. MOREAU - 25 élèves (10 CM1 - 15 CM2)
CM2	M. RICORDEL - 29 élèves
CM2	M. HAMELIN - 28 élèves

Soit 374 élèves auxquels les enseignants ont la charge d'apprendre à lire, écrire et compter. C'est là faut-il le rappeler, l'objectif premier et permanent de l'École.

Dans cette optique, les maîtres ont décidé de demander des fonds d'innovation à l'Inspection Académique. Le projet qu'ils ont présenté a été retenu. Il a pour objet l'apprentissage de la lecture et l'amélioration de l'orthographe.

La dotation obtenue porte sur deux chapitres : heures supplémentaires et acquisition de matériel.

Le soutien en lecture est organisé de la manière suivante :

- Cours moyens : les maîtres donnent des cours en dehors des heures de classe.
- Cours élémentaires : les maîtres utilisent le matériel d'enseignement individuel.

ÉCOLE SAINT-BRICE / SAINTE-MARIE



Selon les classes, de nombreuses activités sont proposées aux enfants : musique et chants, étude du milieu, bibliothèque, classe de neige, informatique (dès la grande section de maternelle), voyage scolaire...

Dans toutes les classes, un éveil religieux est assuré par les Parents et les Enseignants.

Deux associations, l'A.P.E.L. (Association des Parents d'Élèves des Écoles Libres) et l'O.G.E.C. (Organisation et Gestion des Écoles Libres) assurent l'animation et la gestion des écoles.

INSCRIPTIONS

Mme POIRIER, Proviseur du futur Lycée, se déplace actuellement à des réunions d'information dans tous les collèges du secteur à l'invitation des Principaux de collèges.

Les élèves qui souhaitent entrer au Lycée de Basse-Goulaine en 1989 doivent au moment où ils remplissent leur dossier d'orientation préciser l'Établissement souhaité en l'occurrence le Lycée de Basse-Goulaine. C'est au vu de ce dossier, que les élèves seront affectés dans les lycées de leur choix.

- Cours préparatoires et un cours élémentaire : La Directrice déchargée de classe, en raison de la taille de l'École, prend des petits groupes de 1 à 6 élèves et les aide suivant les indications données par les maîtres responsables des classes.

Toujours dans le même but, les maîtres des CM2 organisent cette année des visites régulières à la bibliothèque de l'Amicale Laïque. D'autres classes, les CP surtout, avec la collaboration de personnes bénévoles, vont à la bibliothèque de l'École Maternelle.

Les enseignants qui le désirent, suivant leurs aptitudes et leurs goûts proposent aux élèves des sorties pédagogiques ou des classes transplantées et font appel à des intervenants extérieurs.

Cette année, les élèves du CE2 de Mme MARCHÉ sont partis en classe de neige à Val Louron (Hautes-Pyrénées) et ceux du CM1 - CM2 de M. MOREAU sont partis en classe de montagne à St-Jean-Lavèze (Massif Central).

Dans le cadre du programme d'Histoire, les CM1 de Mme ARMENGAUD ont participé l'an dernier à un concours sur le millénaire capétien et ont remporté le premier prix départemental. Ils ont été récompensés par des livres et une somme de 1 500 F qui est utilisée en sorties pédagogiques (visite guidée du Vieux Nantes) et en spectacle (Serge KERVAIL, les chants révolutionnaires).

Les crédits alloués par la Municipalité financent les sorties pédagogiques. L'Amicale Laïque apporte une aide conséquente pour le financement des classes transplantées ou des sorties coûteuses comme le séjour de 2 jours à Paris du CM2.

Renseignements pratiques : Tél. 40 06 01 31

Inscriptions tous les jours pendant les heures de classes ou sur rendez-vous.

Absences : toute absence doit être signalée par écrit (éviter le plus possible le téléphone : il n'y a ni standardiste, ni concierge à l'école !).

En collaboration avec les Parents et les Enseignants, ils œuvrent pour l'intérêt et l'épanouissement des enfants.

RENTRÉE 1989

Les Directrices des écoles privées vous rappellent que les inscriptions se font :

- École Sainte-Marie : le soir après la classe et le samedi midi, ou prendre rendez-vous au 40 06 04 15 (maternelle et CP).
- École Saint-Brice : le soir après la classe et le samedi midi, ou prendre rendez-vous au 40 03 58 12 (du CE1 au CM2).

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Noël est toujours un temps fort à l'École Sainte-Marie. Cette année encore tous les enfants se sont retrouvés autour de la crèche pour chanter Noël au cours d'une célébration, durant la matinée.

L'après-midi, les classes se rassemblaient de nouveau pour la projection d'un film suivie d'un goûter que des mamans avaient bien voulu préparer.

Noël est également l'occasion de penser aux plus défavorisés et de faire comprendre aux enfants le sens du partage. Nous avons pensé cette année, que nous devions participer à l'aide apportée à l'Arménie. Les enfants ont pu ainsi apporter des vêtements, de la nourriture ou un jouet qui ont été déposés auprès du Comité créé à Nantes.



ÉCOLE SAINT-BRICE

Les parents s'informent sur le cycle secondaire :

Les parents des cours moyens se sont déplacés en grand nombre pour cette information sur le secondaire. Ce débat était animé par le responsable des collèges privés de la Direction de l'Enseignement Privé.

Il a parfaitement brossé un tableau complet des années du premier cycle et indiqué les objectifs d'une façon très concrète. Le passage en cycle secondaire, c'est aussi organiser son travail à travers des activités de découverte et des recherches personnelles ; c'est bien ainsi que notre école primaire le conçoit et prépare les élèves.

Le deuxième point portait sur le choix du Collège :

Il faut pour les parents la liberté de choix, c'est une liberté à laquelle nous tenons.

Sur quel critère peut se faire ce choix ? Ce qui est primordial, c'est l'épanouissement de l'élève : petit ou grand collège... ville ou campagne... cela dépend des goûts et des moyens d'adaptation, du rythme de vie, de l'éloignement et de la fatigue qui en résulte.

Pour terminer, il sera question de l'orientation : suite au Collège, quelle voie va prendre le jeune ? Il faudra donc dégager les intérêts, les aptitudes penser au futur métier.



Les parents ont apprécié cet exposé, certaines questions ont trouvé une réponse. L'orientation est bien un problème présent, et est une chose sérieuse.

AMICALE SAINT-BRICE

Au cours de l'année 1988, nous avons avec une soirée diapositives admirablement préparée par notre ami Raymond, revécu la kermesse de 1987 ainsi que le rallye du mois de septembre et la journée de prise de fonctions des nouveaux maraîchers au mois de janvier.

Le 1^{er} mai, notre kermesse annuelle appelée « Fête du Muguet » s'est déroulée sur le terrain du Grignon.

Contrairement aux autres années, le repas qui fut très apprécié, a été servi le midi. Cette formule avec date avancée sera donc reprise à l'avenir.



Cette année, en raison du jumelage de notre Commune avec Theley, nous reprendrons la date du 1^{er} dimanche de juin.

A la rentrée de septembre, notre rallye nous a conduits, par les bords de l'Erdre, Carquefou, La Chapelle Basse-Mer, au cœur du vignoble au Lycée de Briacé au Landreau où nous avons pique-niqué et passé une agréable après-midi dans le magnifique parc.

Retenez déjà la date du 4 juin, jour de notre kermesse.

Le bureau



AMICALE LAÏQUE

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Par la diversité et la popularité de ses activités, l'Amicale Laïque est une des premières, sinon la première association de la Commune. C'est déjà un premier titre de fierté pour ses animateurs, tous des bénévoles, qui consacrent une part importante de leur temps pour promouvoir l'éducation populaire (sportive ou culturelle) auprès des enfants, des adolescents ou des adultes, dans l'esprit de liberté et de laïcité correspondant aux objectifs de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente.

Un des premiers objectifs de notre Amicale, c'est de fournir aux écoles publiques, une aide financière qui permette de réduire le coût pour les familles de certaines activités (sorties, voyages, spectacles...).

Ainsi, depuis la rentrée de septembre 88, l'Amicale Laïque a déjà organisé un loto et une souscription pour favoriser le départ en classes de neige de deux divisions de l'école primaire.

La soirée loto du 10 décembre fut très appréciée par les nombreux participants (250 personnes de tous âges) et nous remercions tous les parents qui ont contribué à l'organisation et au succès de cette fête. Le bénéfice de la souscription et du loto (au total 9 000 F environ) a été intégralement utilisé pour le financement des deux classes de neige, ce qui a permis de réduire de 167 F le prix du séjour pour chaque enfant. A propos de la souscription, nous signalons que certains lots n'ont pas encore été réclamés à ce jour :

- la platine laser n° 1 835
- le modulophone n° 3 788
- le talkie-walkie n° 4 206
- le jeu de base-ball n° 4 126

Rappelons aussi que tous les numéros se terminant par 53 ou 26 gagnent un lot de consolation.

L'Amicale a également organisé une petite fête pour tous les enfants des écoles le mardi 20 décembre. Après la traditionnelle séance de cinéma de Noël -cette fois-ci dans la nouvelle salle municipale- le Père Noël est venu distribuer aux enfants friandises, brioche et boisson. A cette occasion, fut aussi proclamé le résultat du lâcher de ballons de la fête des écoles de juin. Les distances parcourues ont été cette fois moins impressionnantes que l'an dernier, puisque les vents soufflaient vers l'Ouest, et ce n'est pas de Grèce ou de Turquie que sont venues les cartes les plus lointaines, mais de Brétignolles ou de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Qu'importe, cinq heureux lauréats sont repartis avec de bien beaux albums offerts par l'Amicale.



Pour revenir sur cette fête de l'école de juin dernier, son résultat nous a permis de verser aux écoles publiques (maternelle et primaire) une somme globale de 7 243 F qui sera ensuite utilisée par les instituteurs et les institutrices selon leurs besoins et selon leurs désirs.

A côté de ces activités directement centrées sur l'école, l'Amicale Laïque accueille toute une gamme d'activités, les unes réservées aux enfants (la gymnastique pour enfants, la poterie), d'autres ne s'adressant au contraire qu'à des adultes (la couture par exemple). Sans entrer dans le détail, nous en donnons ici la liste :

- gymnastique volontaire
- volley-ball détente
- poterie
- couture
- photographie, audiovisuel
- ciné-club
- bibliothèque
- gymnastique enfants
- boxe française.



Restaurant
Le Coin du Rocher

Fruits de mer / Anguilles / Grenouilles / Beurre blanc
FERMÉ : Dimanche soir, Lundi soir et Mardi toute la journée
«La Rivière» - 44115 BASSE-GOULAINE - Tél. 40 06 03 67

**CARROSSERIE
TOLERIE
PEINTURE EN ETUVE**
JAUNET Dominique
418, Route des Landes de la Plée 44115 BASSE-GOULAINE
Tél. 40 33 16 63



Par rapport à l'année dernière, trois sections nouvelles sont venues enrichir l'éventail des activités proposées : la **couture** (il s'agit de cours, avec un professeur qualifié), la **gymnastique pour enfants** (gymnastique d'entretien, particulièrement destinée et adaptée à de jeunes enfants) et enfin la **boxe française**, pour enfants, adolescents ou adultes (il s'agit d'un sport très complet, peu connu, mais nous nous proposons de vous le faire découvrir prochainement par une séance de démonstration). Par ailleurs, la section **photographie-audiovisuel**, partiellement en sommeil par suite du retard apporté à la réparation du local (mais les cours d'initiation pour jeunes reprendront dès que la Municipalité aura remis la salle en état), s'ouvre à la vidéo.

Un stage d'initiation et de réflexion, sur un week-end sera organisé au cours du deuxième trimestre 89 à Basse-Goulaine (nous vous informerons très bientôt des dates et conditions d'inscription, mais si vous êtes intéressé, vous pouvez d'ores-et-déjà nous contacter). Le **ciné-club** entend lui aussi étendre ses activités et, si les conditions d'utilisation de la nouvelle salle polyvalente sont acceptables (financièrement parlant, un cycle de conférences-projections type « Connaissance du Monde » ou « Grands Reportages » pourrait démarrer à la rentrée prochaine.

La **bibliothèque** étend elle aussi ses activités. L'ouverture d'une permanence supplémentaire, le mercredi matin de 10 h 30 à 11 h 30, n'est sans doute pas étrangère à la progression très nette de la fréquentation, puisque, en 1988, 8 482 livres ont été prêtés (7 450 livres d'enfants et 1 032 livres d'adultes) contre 7 001 en 1987, le nombre d'usagers s'élevant à 335 (258 enfants et 77 adultes). En sus des animations désormais traditionnelles (expo-vente en avril, bourse aux livres en octobre, visite des classes du primaire), trois classes de CM2 viennent une heure par quinzaine à la bibliothèque avec leurs maîtres. Une seule inquiétude, face à cette progression de la fréquentation et à l'augmentation du nombre d'ouvrages à entreposer, que le local s'avère rapidement trop exigü.

Au niveau de l'animation culturelle, outre l'activité de ses diverses sections, l'Amicale organise chaque année une grande **soirée spectacle** dont l'écho va bien au-delà des limites de la Commune. En 1988, le succès a même dépassé toutes nos espérances puisqu'il nous fallut refuser des entrées (et nous avons regretté alors que la nouvelle salle ne soit pas construite) et **Valérie AMBROISE et Pierre NICOLAS** ont offert aux spectateurs enthousiastes un grand moment d'émotion, de nostalgie et de bonheur. A l'heure où ces lignes paraîtront, notre premier spectacle dans la salle Paul Bouin se sera déroulé et les Goulainais auront découvert un chanteur chaleureux et sensible, un de ces poètes qui font la renommée de la chanson française dans le monde entier, **Louis CAPART**.

Puisque nous sommes en 89, nous ne pouvons passer sous silence la **commémoration du Bicentenaire de la Révolution**, d'autant plus que l'Amicale Laïque se reconnaît dans les grands idéaux que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Elle a déjà organisé une soirée autour du film « 1788 » et poursuivra cette commémoration par de nouvelles initiatives (une exposition prévue en mars au Grignon à l'occasion de l'anniversaire de la rédaction des cahiers de doléances, un diaporama sur la Révolution à Basse-Goulaine, le rallye du mois de mai sur le thème de la Révolution, sans oublier la vente d'un dossier sur le cahier de doléances de Basse-Goulaine, voir encadré ci-contre).

Mais puisque nous parlons de doléances, il est temps de faire à notre tour les nôtres, car nous n'estimons pas avoir reçu toute l'aide nécessaire au développement de nos activités. Certes, nos relations avec la Municipalité ont toujours été courtoises, l'écoute a été attentive, mais les réponses à nos demandes se font souvent attendre. Malgré l'éventail de nos activités sportives et culturelles, et l'importance de nos efforts pour animer et

promouvoir Basse-Goulaine, la subvention qui nous est accordée reste tout à fait modeste comparée à celle octroyée à d'autres associations.

Depuis de nombreuses années, nous réclamons la mise à notre disposition d'un local permanent où nous pourrions nous réunir, entreposer nos archives, notre matériel de bureau, de reprographie... Jusqu'ici, aucune réponse, alors que dans les communes voisines, la plupart des amicales, pourtant bien souvent moins actives et moins importantes que la nôtre, disposent de ces facilités.

Certes, la salle Paul Bouin devrait nous permettre de développer dans de bonnes conditions nos activités culturelles (soirées chanson, ciné-club, conférences...) encore faudrait-il que les tarifs proposés ne nous interdisent pas son utilisation (nous pensons en particulier au ciné-club). Espérons qu'un accord puisse se réaliser à ce niveau. Ce serait souhaitable pour tous, car n'oublions pas que ces activités sont ouvertes à toute la population (amicalistes et non amicalistes) et il faut que la culture bénéficie des mêmes conditions d'utilisation que le sport (pourquoi ne pas étendre au théâtre, au cinéma... le principe de gratuité dont bénéficient le tennis, le football ou le basket ?).

D'ores-et-déjà, nous donnons rendez-vous à la prochaine Municipalité pour discuter avec elle de tous ces problèmes.

Le Bureau de l'Amicale Laïque

LE CALENDRIER DE NOS ACTIVITÉS DU 2ème TRIMESTRE 1989

- 22 et 23 avril (date à confirmer) : Stage Vidéo
- 21 mai : Rallye Promenade
- 10 juin : Fête des Écoles du Grignon
- 17 juin : Grande Fête de la Citoyenne organisée par le C.L.E.F. (Comité Liberté Égalité Fraternité) à Nantes (animations, forums, chorales, banquet républicain, concert Kerval-Servat, bal populaire...).

LE BUREAU DE L'AMICALE LAÏQUE

Président d'Honneur :
- Francis AUDUREAU
Président :
- Bernard PASQUEREAU ☎ 40 03 54 29
Vice-Présidents :
- Alain BERGERAT ☎ 40 06 02 26
- Michel GUINEBAUD ☎ 40 03 51 23
Secrétaire :
- Colette MONTEGUT
Secrétaire Adjointe :
- Marie-Josèphe BREGEON
Trésorière :
- Sylviane OLIVIER
Trésorier Adjoint :
- Daniel CAILLEAU

22 place Saint-Brice
(derrière l'église)
BASSE-GOULAINÉ
Tél. 40 03 55 23

BREIZH
relet
AUTO-ECOLE
lain

LE PERMIS B

Agrément Préfectoral 329



*Cahier de Doléances et Représentations
de la paroisse de Basse-Goulaine
Diocèse et Sénéchaussée de Nantes*

*fait et arrêté
en notre assemblée de Cuy avril mil sept cent quatre-vingt
neuf sous les signatures des bourgeois- quatre mots Ruyin nabo
fermier Ruteau
Donnet deves potouillay
martin bertau*

Maisse abakally
*la suppression
rigieux prout
être au)*
*coût de
Den mon-*
de quel
pierr... Clisson
J. B. Steand...
De Bourignon

LE CAHIER DE DOLEANCES DE BASSE-GOULAINÉ A VOTRE DISPOSITION

« Que la milice qui arrache aux campagnes des jeunes gens pour servir au luxe des villes soit abolie... »

Que les riverains ne bouchent pas les issues des canaux qui conduisent aux rivières par les plantations qui ferment les grèves...

Que les habitants puissent sans contribution à la maîtrise exercer l'art de la pêche... »

Si vous voulez connaître le cahier de doléances de Basse-Goulaine, c'est possible grâce au travail du C.L.E.F. et à Nantes-Histoire qui mettent à votre disposition tous les cahiers de doléances de notre Département (du moins les 193 cahiers qui ont été retrouvés). Chaque cahier est édité séparément, accompagné d'un dossier comportant un rappel du contexte de 1789, une reproduction de la carte de CASSINI (la carte I.G.N. de l'époque), la reproduction du cahier original, sa transcription dans la langue d'aujourd'hui, une présentation de la paroisse en 1789, un commentaire du cahier et un lexique des termes exigeant une explication, le tout sous une belle jaquette de présentation cartonnée et en couleurs. Chaque dossier est vendu au prix (coûtant) de 25 F.

Si vous êtes intéressé, l'Amicale Laïque, qui sert en l'occurrence de relais de diffusion, peut vous le faire parvenir (ainsi d'ailleurs que ceux de toutes les autres communes de Loire-Atlantique qui vous intéressent). Remplissez pour cela le talon ci-dessous, à retourner à la Bibliothèque de l'Amicale ou à Alain BERGERAT, 12 rue de l'Échalier, 44115 Basse-Goulaine, Tél. 40 06 02 26.

NOM
ADRESSE
Commande :
... exemplaire(s) du cahier de doléances de Basse-Goulaine
... exemplaire(s) du cahier de doléances de
... exemplaire(s) du cahier de doléances de
... exemplaire(s) du cahier de doléances de
(indiquez ci-dessus les communes demandées)

Ci-joint un chèque de 25 F × = F
(les cahiers de Clisson, Machecoul, Châteaubriant et Nantes, compte-tenu de leur importance, sont vendus 45 F).

la maîtrise de l'espace!
Permis
INGÉNIERIE
RÉALISATION
COMPLÈTE.
• BUREAUX
• USINES
• FRIGORIFIQUES
• TENNIS
Route de Poitiers
Z.I. de Gétigné
44190 CLISSON.
40 54 42 68

→ consultez l'annuaire électronique
NOM SÉRIEL
LDC CLISSON
DEPT 44

SARL ASSAINISSEMENT

«la Doulonnaise»

Débouchage - Nettoyage d'égouts - Entretien
Fosses Industrielles - Particulières
Fosses Septiques
Puits Perdus - Nettoyage Puits Toutes Profondeurs
Désinfection par Atomiseur
Nettoyage Étangs
Entretien Station Épuration
Examens télévisés avec rapports vidéo

6 Place du Vieux-Doulon
44300 NANTES - Tél. 40 49 35 32

CAMIONS RADIO-TÉLÉPHONE

WILLIAM PARSON cordonnerie du Douet



Artisan Cordonnier

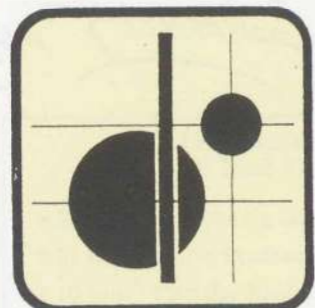
26 rue Henri-Mainguet
ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

AMBULANCE ET TAXI

BOISSARD M.

216, rue de la Jarnigarnière
44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. 40 03 57 27



D. ROCH
ARCHITECTE D.P.L.G.
43 rue pre gauchet
44000 NANTES

Étude et maîtrise d'œuvre
de Tous projets

TERRASSEMENTS FORAGES - DRAINAGES



Entreprise SAUVÊTRE

«Le Breuillet»

44450 ST-JULIEN-DE-CONCELLES - Tél. 40 03 77 90

Paul GRANDJOUAN - S.A.C.O.

Rue des Abattoirs - NANTES - Tél. 40 75 68 48

- Collecte et évacuation de résidus urbains
- Enlèvement de déchets industriels
- Balayage mécanique parking / voirie
- Location W.C. autonome



BRETHOME & Cie

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

VRD

ROUTES

AERODROMES

TERRASSEMENTS

ASSAINISSEMENTS

ADDITION D'EAU

TERRAINS DE SPORTS

Siège Social :

Z.I. du Chaffaut
44340 BOUGUENAIS. Tél. : 711 280 F
Tél. 40 75 50 99

Agence :

Z.I. Belle Place
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 37 85 80

IMAGES... IMAGES... IMAGES... IMAGES... IMAGES...

FÉVRIER 1988



Les inondations.

AVRIL 1988



Départ de l'Adjudant Chef de Gendarmerie BOCHEREAU.

MAI 1988



Cérémonie du 8 mai.



Lycée : pose de la première pierre.



Remise des Diplômes de Secourisme.



Délégation Goulainaise en visite à THELEY.

JUIN 1988



Remise des Médailles de la Famille Française.



Exposition Bandes Dessinées : I.E.M. La Grillonnais.

JUILLET 1988



Départ du Marathon des Cinq Capitales.

NOVEMBRE 1988



Exposition « Bouquet d'Automne ».



Remise des Prix aux lauréats des Jardins Fleuris.

JANVIER 1989



Remise de la Médaille du Travail à trois employés communaux.



Repas du 3ème Age.



Repas du 3ème Age.

FÉVRIER 1989



Inauguration de la Salle Polyvalente.



Inauguration de la Salle Polyvalente.

BASSE-GOULAINNE

EN ÉVOLUTION



L'immeuble Saint-Brice.



Le Lycée de la Hardrie.



La zone d'activités «Pôle Sud».



La salle polyvalente «Paul BOUIN».

AVANT

APRÈS



Le centre-bourg.

AVANT

APRÈS



La salle polyvalente.



L'immeuble Saint-Brice.



Le canal.



Le Lycée de la Hardrie.



La salle des sports.

TENNIS-CLUB DE BASSE-GOULAIN

88/89, une étape importante dans la vie de notre club : la célébration du 10ème anniversaire.

M. BUOL, en bon créateur, en a établi les bases, et assuré le lancement. M. POIGNANT, en bon entrepreneur, l'a développé et doté des moyens indispensables. M. BURGAUD, en bon organisateur, l'a structuré. M. PAIRÉ, prenant en main ce navire qui fonctionne bien, tient à ajouter une qualité de vie, afin que chaque adhérent se « sente bien dans son club ».

Par des tournois difficiles, mais aussi des rencontres amicales, permettant de réduire les barrières entre le tennis-loisir et le tennis-compétition, l'accent est mis tout au long de cette année sur l'aspect relationnel. Des animations sont venues compléter la cohésion, tant à l'intérieur des équipes, que près de ceux qui « se croisaient à l'entrée des courts ».

89 : année du 10ème anniversaire, année de la convivialité.

La Commission
Relations Publiques - Communication
Antoine BLANCHARD

LE POINT SUR LES ACTIONS 88/89 par M. Loïc PAIRÉ, Président

La saison bat son plein puisque nous accueillons aujourd'hui 300 membres dont 160 jeunes répartis dans les différents groupes de l'école de tennis et entraînements (véritable pépinière du club) d'où sortiront les champions de demain.

Pour cette saison, notre objectif était de créer un climat d'amitié, d'échange dans le partage de la même passion : LE TENNIS.

Les membres du bureau sont décidés à faire le maximum pour faire progresser le club.

L'action est déjà bien partie, puisque diverses manifestations ont eu lieu depuis le mois de septembre.

- Le 10-11/17-18 septembre :
 - . 1 tournoi simple dames
 - . 1 tournoi simple hommes
 - . 1 tournoi double familles (1 parent et 1 enfant)
- Le 11-12-13 novembre :
 - . 1 tournoi double mixte
 - . 1 tournoi double hommes
- Du 26 au 31 décembre :
 - . 1 tournoi jeunes dans les catégories cadettes, cadets, minimes (garçons et filles)
 - . 1 stage jeunes (25 inscrits dans toutes les catégories)
- Le 13 janvier :
 - . La Galette des Rois

LE POINT DU CHAMPIONNAT ADULTES (à moitié de la saison)

sous la responsabilité de François GENIN

• Championnat Régional :

Nos deux équipes fanions dames et hommes sont actuellement classées 2ème de leur groupe et en passe de gravir l'échelon supérieur pour la saison prochaine.

Une grande surprise cette année, pour la première fois dans le club, nous connaissons un classement 5/6 : Caroline DUPONT.

Les meilleurs classement :

- Dames :
- Caroline DUPONT : 5/6
 - Martine MARMIN : 15/5
 - Martine SAULNIER : 15/6
 - Gwenaëlle SAULAUN : 15/4
 - Christine DUBOURDIAU : 15/5

Hommes :

- François GEMIN : 15/4
- Jack MALIDIN : 15/5
- Philippe MALLET : 15/4
- Loïc PAIRÉ : 30

• Championnat Départemental :

L'équipe Dames, l'équipe II, III, IV se classent en milieu de tableau de leur groupe.

LE POINT DU CHAMPIONNAT JEUNES : sous la responsabilité de Gwenaëlle SAULAUN

• Championnat Régional :

1 équipe Cadets termine 2ème de son groupe et manque de très peu les phases finales.

1 équipe Cadettes termine 1er de son groupe et se qualifie pour les phases finales.

2 équipes Minimes G. se classent 3ème et 4ème de leur groupe.

1 équipe Minimes-Benjamins termine 1er et se classe pour les phases finales.

• Championnat départemental :

1 équipe Cadets, 1 équipe Benjamins-Poussins, 1 équipe Minimes-Benjamins en cours de championnat depuis le 8 janvier 1989.

Après avoir développé la 1ère partie de la saison, tournons-nous vers l'AVENIR

Nous donnons rendez-vous à tous nos adhérents pour notre prochain tournoi double mixte et double famille les 25-26 mars. Pour tous nos jeunes, le tournoi annuel qui se déroulera les 20 et 21 mai.

Pour finir, une date importante à retenir, celle du Xème anniversaire et tournoi organisé conjointement avec nos amis de Haute-Goulaine et Theley les 4, 6, 7, 8 mai. Pendant ces cinq jours, il sera organisé :

- 1 tournoi simple dames
- 1 tournoi simple hommes
- 1 tournoi double mixte

Le 6 mai après-midi, le 10ème anniversaire du T.C.B.G. sera organisé pour l'ensemble des habitants de Basse-Goulaine appréciant le tennis, pour les parents de jeunes de l'école de tennis, pour tous nos adhérents.

A partir de 14 h, samedi 6 mai :

- présentation de l'école de tennis
- un double avec nos meilleurs jeunes
- un double mixte avec nos meilleurs classés du club
- un match exhibition de haut niveau avec les meilleurs joueurs des Pays-de-Loire

A 19 h, cérémonie du 10ème anniversaire.
A 19 h 30, vin d'honneur.

La Commission
« Animation-Communication »



Les équipes jeunes, avenir de notre club avec le Président Loïc PAIRÉ et les entraîneurs.

E. LECLERC

MANÈGE
A
BIJOUX



Distributeur
de Billets



Crédit
Mutuel

TIVOLI
LAND



OPTIC 2000

H.-M. Destombes
Opticien diplômé

Espace
Jeux pour
enfants

40 33 14 22

VIDEO-SUD

Location de cassettes vidéo
camescope et lecteur de cassettes
Location de tous films

20^F POUR LE WEEK-END
RENOUVELLEMENT PERMANENT DES TITRES

Le seul Point Vidéo ouvert jusqu'à 21 h

40 33 10 34



Réservations

Ouvert le
Dimanche midi 40 33 16 66

CHIC
O-
L-
A-
N-
D-
R-
E

elle et lui
visagiste

Lundi, Mardi, Mercredi
Jeudi et Samedi de
9 h à 20 h
Vendredi 9 h à 20 h 30
SANS RENDEZ-VOUS

DEVELOPPEMENT INSTANTANE
DES PELLICULES PHOTOS

SERVICE
EXPRESS

CORDONNERIE - CLÉ
IMPRIMERIE - TAMPONS
GRAVURE - PHOTOS

PRESSING
J&E

40 33 10 03

40 03 42 70

VRAIMENT MOINS CHER

BASSE-GOULAIN

Route de Clisson

L'AVENIR CYCLISTE A L'HEURE INTERNATIONALE LES 31 MARS - 1^{ER} ET 2 AVRIL

A l'Avenir Cycliste de Basse-Goulaine, quand on a une parole on essaye de la tenir, à l'initiative de son Président, Jean-Luc CHAILLOT, celui-ci annonça au micro que l'édition 89 ne réunira pas moins de trois équipes étrangères au départ du prochain Trophée des Provinces Françaises.

Pari tenu, puisque actuellement, les sélections nationales de la Belgique, Espagne, Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S. dont on attend l'autorisation du Ministère des Sports russe, ont confirmé leurs engagements pour Basse-Goulaine ; l'équipe de France, les régions du Lyonnais, Provence, Ile-de-France, Bretagne, Pyrénées, Aquitaine, Flandre-Artois, Normandie, Picardie, Poitou-Charentes, Orléanais et les Pays-de-Loire.

Pour mettre sur pied une telle épreuve, les organisateurs disposent d'un budget de 110 000 F, celui-ci représentait 30 000 F en 79.

Nombreux seront les spectateurs qui viendront applaudir le successeur du Nordiste MOREELS, vainqueur en 1988. Mais leur présence sera un encouragement pour les organisateurs d'une épreuve qui s'est fait un nom en France, mais aussi en Europe.

Et si les 31 mars, 1^{er} et 2 avril prochains, il y a 350 coureurs à Basse-Goulaine, il faudra plus de 200 personnes qui participent à une telle organisation, les organisateurs et Jean-Luc CHAILLOT méritent un coup de chapeau.



Arrivée de la Ronde du Vignoble.

LES ORGANISATIONS :

L'Avenir Cycliste organisera plus de 20 épreuves dans le Sud Loire outre les trois jours de Basse-Goulaine.

- 5 mars : Départ du circuit de la Vallée de la Loire
- 11 mars : 1ère Édition du circuit des trois provinces de Nantes à La Bruffière.
- 18 mars : Nantes—St-Gilles-Croix-de-Vie.
- 19 mars : Nantes—Segré (épreuve nationale)
- 16 avril : Vertou (Le Chêne)
- 21 mai : Championnat Loire-Atlantique. Départ de Basse-Goulaine arrivé à La Haie Fouassière (180 km de course)
- 4 juin : Loroux-Bottereau (1ère épreuve).
- 18 juin : La Haie Fouassière (tournebride) remplace le Prix du Laurier Fleuri.
- 13 août : Nantes—Apremont.
- 27 août : Nantes—Legé.
- 10 septembre : La Haie Fouassière (Prix des Fonasses).
- 24 septembre : Vertou (Le Chêne).
- 1^{er} octobre : Trophée du Vignoble à Basse-Goulaine.
- 8 octobre : Haute-Goulaine.

La saison 89 se terminera par le cyclo-cross, le dimanche 17 décembre sur le terrain de la Jarnigarnière.

L'AVENIR CYCLISTE EN BREF

La tête :

- Président : Jean-Luc CHAILLOT
- Vice-Présidents : Laurent MARIE, Jean AGUESSE
- Secrétaires : Annie SUARD, Léon BIGEARD
- Trésoriers : Daniel ORVOËN, Mme FILLAUDEAU
- Commissaires aux comptes : Jules OLIVIER

Membres du bureau :

- Mlles AGUESSE Jocelyne et Madeleine, MM. BARRÉ, BIZERAY Michel, M. et Mme BRAUD Michel, M. et Mme CHEVALIER Raymond, M. et Mme PIVRON, MM. BOUTIN Jean, CANTIN Marcel, CHASSETEAU Noël, DRUART Claude, LAHEU, LAURY Gilles, LOUYER René, MERCERON Daniel, RISPOLI Gérard, SAUPIN Georges, MAROILLEAU Roland, PENEAU Olivier, CHARRIER Marcel, GOBIN Gérard, ROUÉ Claude, SUARD Jean-Paul, JEANNEAU Michel, ARDOUIN, CHEVALIER Victor.

L'École de Cyclisme

L'école de cyclisme fonctionne tous les samedis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires), terrain des sports Henri MICHEL, de 15 h à 17 h.

- Éducateurs : Laurent MARIE, B. MARIGNÉ.
- Responsables : Daniel ORVOËN, PIVRON.

Entraînement hivernal :

- Seniors-Juniors départ à 8 h 20, place de l'Église à Basse-Goulaine, responsables : David CHAILLOT, Thierry CORBARD, Éric BARRÉ
- Cadets-Minimes départ à 9 h, responsables : Laurent MARIE, Claude ROUÉ.



Remise des maillots - 1979.

Permanence :

Tous les samedis de 19 h à 20 h au siège, Café des Sports, place de l'Église à Basse-Goulaine, Tél. 40 06 02 56.

Correspondance :

Jean-Luc CHAILLOT
96 rue de la Cassardière
44115 Basse-Goulaine
Tél. 40 34 62 24 - 40 03 42 62

Les jambes :

- Amateurs Seniors 19
- Juniors 9
- Cadets 11
- Minimes Féminines 4
- Pré-licenciés 17
- Dirigeants 10

Le programme des trois jours cyclistes :

- le vendredi :
 - . La Ronde du Vignoble
- le samedi :
 - . 1ère Étape du Trophée des Provinces Françaises
 - . En prologue : 15ème Critérium des Commerçants
- le dimanche :
 - . le matin : 2ème Étape «contre la montre individuel» Haute-Goulaine—Basse-Goulaine
 - . l'après-midi : 3ème Étape Trophée des Provinces Françaises et course d'attente réservée aux Cadets (15ème Prix Louis ÉDELIN)

De nombreuses festivités viendront prendre place pendant les trois jours : exposition de l'automobile, trois grandes soirées dansantes avec Élection Miss Basse-Goulaine 89. Le programme de ces festivités sera présenté le 12 février.

RUGBY-CLUB DE BASSE-GOULAINE

Le rugby-club de Basse-Goulaine a fêté son 10ème anniversaire au mois de juin 1988 et vient d'entamer une nouvelle saison au sein du Championnat Honneur Atlantique.

Le club compte une centaine de licenciés dont 55 Seniors. Pour ceux-ci, les entraînements ont lieu à 19 h 30, le mardi et le jeudi sur le terrain des Rouleaux.

L'équipe I est invaincue après 7 rencontres de championnat. Leader de sa poule, elle a pour objectif de tenter d'accéder à la 3ème Division Nationale à l'issue de la présente saison.

L'équipe II, également invaincue à ce jour, vise le titre de championne de l'Atlantique et la participation aux phases finales du Championnat de France.

L'excellente ambiance qui règne au sein du club depuis sa création ne s'est jamais démentie. Les résultats actuels ne peuvent que la renforcer.

S'il est traité par ailleurs de l'implantation de l'équipe fanion du rugby-club et de sa tenue actuelle en Championnat, il est important de souligner la situation actuelle des équipes de jeunes, dans notre Commune.

12 juniors, 12 cadets, 16 participants à l'école de rugby.

Ces différentes équipes sont engagées en Championnat, pour certaines en entente avec un club Nantais.

L'objectif reste, pour la Commune voire pour le Canton, de générer très rapidement un soutien de l'équipe première pour les années à venir.

L'encadrement technique et administratif est en place, il est de qualité.

Reste aux jeunes de notre secteur et à leurs parents à s'intéresser à un sport qui progresse régulièrement dans la Région, le RUGBY.

Pour tous renseignements pour les jeunes :

- Jean-Louis COULONNIER 40 54 94 29 (après 19 h)



Ets FAIRAND

8 RUE OGÉE, 44000 NANTES
TÉLÉPHONE 40 47 96 58

MENUISERIE
ALUMINIUM-ACIER
VERANDA

Service après-vente - Travaux Entretien - Blindage de porte
Portes et Fenêtres, Panneaux façade Murs Rideaux

EQUIPEMENT DE BUREAU
ET BUREAU D'ETUDES

ALPHA BURO COPIE

8 Allée des Favrières - Tél. 40 77 88 33
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

BASKET-CLUB GOULAINAIS

1989 : L'ANNÉE DU Xème ANNIVERSAIRE DU CLUB EN ATTENDANT CELLE DU... BICENTENAIRE !

10 ans que notre club existe, 10 ans que les jeunes de Basse-Goulaine peuvent pratiquer leur sport favori.

1989 : 180 licenciés dont 150 de moins de 20 ans !

En l'an 2000, ce sont nos jeunes Poussines et jeunes Poussins qui auront 20 ans. Ce sont eux qui assureront la relève du club dans les années à venir. C'est pour cela que nous avons choisi de vous montrer la photo de nos équipes de Poussins.

Afin de bien leur préparer le terrain et de leur offrir un club bien structuré, nous nous mettons au travail chaque jour en essayant de leur apprendre les techniques du basket, mais également en essayant de leur donner un état d'esprit des plus sportifs ; respect de l'arbitrage, des adversaires et des dirigeants, mais aussi respect du matériel et des locaux mis à leur disposition.

Côté «terrain», les résultats à mi-saison sont en dents de scie. Chez les féminines, les équipes des Seniors et des Poussines sont à féliciter. Chez les hommes, les équipes des Poussins et des Benjamins ont un excellent comportement. Pour les autres, comme l'équipe n° 1 masculine dite équipe-fanion, nous avons quelques regrets.

A l'époque de l'année où il est de tradition de faire des vœux, nous osons espérer que les parents viendront plus nom-



breux, non seulement encouragés leurs enfants, mais également donner à l'ensemble des bénévoles une aide qui, aussi minime sera-t-elle, sera bénéfique au club et surtout aux enfants.

Courant mai, nous allons organiser nos traditionnels tournois des jeunes qui restent un moment fort de la saison. C'est, en effet, un moment privilégié où l'ensemble des équipes se retrouvent et fêtent, à leur manière, la fin de la saison.

Le bureau et les responsables du club sont à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez avoir.

Alain CHAMPAIN
Le Président

AMICAL-CLUB CYCLO-TOURISME

Pendant tout l'hiver, les membres de l'A.C.C.T. ne sont pas restés inactifs. La sortie du samedi, toujours très prisée, regroupe en moyenne quinze personnes qui parcourent chaque semaine les routes du vignoble ou des bords de Loire, bien encadrées par un «capitaine de route» qui sait le moment venu se transformer en mécanicien averti lorsque l'une de nos charmantes féminines est victime d'une crevaison ou d'un incident mécanique.

Le dimanche matin, les trois parcours proposés permettent à chacun de choisir selon sa forme et son humeur du jour.

La randonnée pédestre a figuré comme d'habitude à notre calendrier hivernal, et certains de nos cyclos se sont transformés en marcheurs de talent, n'hésitant pas à aborder les brevets de 25, 50 et 75 km de marche Audax.

Le calendrier de l'année 1989 n'a rien à envier à celui de 1988 qui fut pourtant une année exceptionnellement riche en activités.

CALENDRIER 1989

- 2 avril : Le club organisera, dans le cadre des 3 jours de Basse-Goulaine, une randonnée «A la découverte du vignoble» ouverte à tous, licenciés et non licenciés. Une bonne occasion pour tous de découvrir les routes paisibles du vignoble sur deux roues.
- 15 avril : Date de la 2ème Bourse à la Bicyclette, chaque personne désirant vendre ou acheter une bicyclette d'occasion ou des pièces détachées, vêtements, etc... concernant la bicyclette pourra profiter de cette journée. Rappelons que l'année passée, 27 bicyclettes ont ainsi changé de propriétaire.
- 7 et 28 mai : Pour la 2ème année consécutive, l'A.C.C.T. organisera son Bi-Audax, discipline associant la pratique de la marche (5 km/h) à celle de la bicyclette (20 km/h). Trois degrés seront proposés aux participants :
1^{er} degré : 7,5 km de marche et 30 km à vélo. Ce premier degré est accessible à toute personne pratiquant une activité sportive. L'année passée, de nombreuses familles de Basse-Goulaine se sont inscrites et ont réussi leur 1^{er} degré.
2^{ème} degré : 15 km de marche et 60 km à vélo, degré réservé à des personnes entraînées.
Ces deux degrés se dérouleront le 7 mai.
3^{ème} degré : 25 km de marche et 100 km à vélo. Pour ce 3ème degré, les participants devront effectuer 5 heures de marche



Voyage à Théley, le 8 juillet 88.
Accueil à la frontière Franco-Allemande par le Maire et les membres du Club Cyclo de Théley.

suivies de 5 heures de bicyclette. Il va de soi que seules les personnes spécialement entraînées se présenteront au départ. Ce 3ème degré se déroulera le dimanche 28 mai. Il est précisé que le Bi-Audax se pratique en dehors de tout esprit de compétition.

- 7-8-9 juillet : Nos amis du Club Cyclotouriste de Théley nous ont déjà fait connaître leur intention de nous rendre visite les 7, 8 et 9 juillet 89. Nous nous réjouissons de cette visite et nous allons déjà nous mettre au travail afin de leur réserver le meilleur accueil.

- 30 juillet au 6 août : Chaque année, des membres du club participent à la «Semaine Fédérale de Cyclotourisme». Il s'agit d'un rassemblement national, organisé chaque année dans une ville différente, qui peut regrouper plusieurs milliers de cyclotouristes.

C'est ainsi que ces dernières années, des cyclos du Club se sont déplacés à Libourne (33), Nogaro (32), Guigamp (22), St-Ouen-l'Aumône (95) et Roubaix (59).

En 1989, c'est la ville de Feurs, dans le département de la Loire, qui a été retenue et les membres du club envisagent de faire le déplacement en nombre. Cela pourrait constituer un des points forts de la saison.

- 9 et 10 septembre : Week-end camping à Vertou dans le cadre du week-end organisé par le Comité Départemental de Cyclotourisme de Loire-Atlantique.

L'année 89 s'annonce donc d'ores-et-déjà bien remplie. Mais tout ceci ne doit pas faire oublier les traditionnelles sorties hebdomadaires où les gens aiment tant se retrouver.

- le samedi : départ du local du club à 14 h (50 km)
- le dimanche :
 - . grand parcours, départ à 8 h (60 à 80 km)
 - . moyen et petit parcours, départ à 8 h 45 (40 à 50 km)

LES EXTRA-PÉDESTRES «ÇA MARCHE»

Que de chemin parcouru depuis novembre 1985, date de la création de notre association.

Ce furent d'abord les premières sorties sur la Commune de Basse-Goulaine et sur les communes voisines ; sorties qui ne duraient qu'un après-midi, personne ne connaissant ses propres limites en matière de marche.

Les sorties de la journée vinrent après, elles furent plus physiques, et demandèrent un certain effort et un peu d'entraînement. Puis l'année 87, nous partîmes pour deux jours à L'Ile d'Yeu ; avant d'effectuer l'année dernière trois jours à Belle-Ile-en-Mer, dont nous avons gardé un souvenir inoubliable.

Notre activité pour la période septembre 1987 - juin 1988 c'est :

- 5 sorties de la journée
 - 7 sorties de la 1/2 journée
 - + la sortie de 3 jours de Belle-Ile.
- Ceci pour l'aspect quantitatif.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE GYMNASTIQUE ENTRETIEN

REMISE EN FORME A LA CARTE !...

Anne, Dominique, Martine, animatrices dynamiques vous attendent. Ambiance sympathique, musique qui vous aide à tenir le rythme, venez retrouver souplesse et endurance.

- Cours :
- le lundi de 9 h à 10 h
 - le jeudi de 9 h à 10 h
 - le samedi de 9 h à 10 h
 - et le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

DANSE-JAZZ

La danse... une technique, son langage est codifié, dans le jazz, c'est le rythme qui commande tout, qui explique tout.

Cours dirigé par Claudie, animatrice technique de danse avec tronc commun.

- Cours moyen :
- le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

- Cours débutant :
- le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Les cours de gymnastique et de danse ont lieu salle du Zodiaque.

DANSE RYTHMIQUE MODERN'JAZZ

Ampleur du geste, modulation du corps dans l'espace, coordination des mouvements sur rythmes variés et actuels. En un mot, recherche du «bien-être» par la danse... Telles sont les diversités acquises aux cours de danse rythmique et modern'jazz dispensés chaque semaine au club des jeunes «Le Zodiaque» (face P.T.T.).

De 4 ans aux adultes, Nadine LUNION, Professeur diplômée d'État, dirige depuis 1977 un nombre croissant «d'amoureux de la danse».

Leur travail annuel se conclura par un Gala qui se déroulera au Théâtre «Le Paris» (à Nantes, dimanche 18 juin 1989 à 19 h).

Pour tous renseignements, téléphonez au 40 50 33 31 (sauf le mercredi). Inscription toute l'année.

Pour l'aspect qualitatif, nous avons essayé de varier au maximum, les circuits et les difficultés pour apporter à chaque fois un peu de changement, afin d'éviter la monotonie.

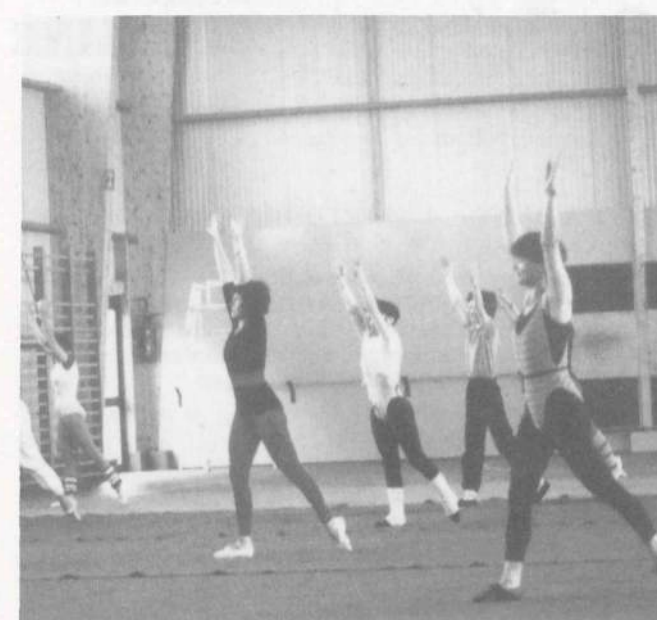
Ce qui nous paraît le plus important, c'est l'amitié qui a pu se créer ; et qui nous amène à vivre en complète communauté, comme nous l'avons fait à Belle-Ile pendant trois jours, sans qu'aucune tension ne vienne ternir nos rapports.

LA VRAIE RICHESSE DE NOTRE CLUB EST BIEN LA

L'année 88-89 est, elle aussi partie du «bon pied».

Nous terminons actuellement la préparation de notre sortie hivernale, qui aura lieu cette année le 22 janvier et qui comprendra «le passage du Gois, une partie de l'Ile de Noirmoutier, et retour par le pont de Fromentine». Nul doute qu'avec un tel parcours, la remise en forme après les fêtes de fin d'année, sera parfaite.

Le Président



GARAGE RAGUIDEAU
AGENT REVENDEUR
PEUGEOT-TALBOT
170 route de Clisson - NANTES
ST-SÉBASTIEN - VERTOU - Tél. 40 34 20 63

ESSO SERVICE
OCCASION DU LION

GYMNASTIQUE ENFANTS



«Le Club des Gais Lurons» continue d'accueillir tous les enfants voulant faire de la gymnastique. Adresse, souplesse, rythme, le tout dans une ambiance chaleureuse !

Les cours sont effectués dans la salle du Zodiaque (face P.T.T.). Ils ont lieu les mercredis :

- de 10 h à 11 h pour les enfants de 6 ans
- de 11 h à 12 h pour les enfants de 5 ans
- de 14 h à 15 h pour les enfants de 7 ans
- de 15 h à 16 h pour les enfants de 8-9 ans

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :
- Mme LEBRAZIDEC ☎ 40 06 04 26
- Mme DAGAN ☎ 40 06 08 55
- Mme METAYER ☎ 40 03 53 68



CLUB CANIN DE BASSE GOULAIN



AGILITY : montée de la passerelle.



AGILITY : saut du cerceau.

1988 : L'AGILITY Une nouvelle discipline en sport canin

Le club qui possède déjà les sections RING et PISTAGE vient de créer depuis début septembre 1988 sa section AGILITY et compte pour ses débuts une bonne vingtaine d'adeptes. Mais avant de vous faire découvrir ce nouveau sport canin, voici les moments forts de l'année 1988.

6 et 7 février 1988 : Concours National de PISTAGE sur les communes de la Remaudière, le Landreau et le Loroux-Bottreau. Plus de 100 concurrents venus de la moitié nord de la France. Ce concours complet (épreuves A, B, C, Piste froide, Police Judiciaire et identification) a permis aux pisteurs du club de se classer aux toutes premières places de chaque épreuve. Prochain concours les 5 et 6 février 1989 sur les terrains des mêmes communes.

11, 12 et 13 novembre 1988 : Concours en RING sur notre terrain du Gué. Unique dans la région de part sa durée et le nombre de ses concurrents surtout en RING 3 (le plus haut niveau), ce concours a été un franc succès. 50 concurrents en Brevet, Ring 1, 2, 3 dont 22 chiens en Ring 3 avec les cinq meilleurs chiens en France.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plus d'un millier de spectateurs lesquels ont beaucoup apprécié les commentaires détaillés du juge en cours d'exercice. Le concours 88 a été d'un très haut niveau et son organisation en font la renommée nationale du Club Canin de Basse-Goulaine. Un grand merci aux commerçants de la Commune pour leur active participation. Prochain concours RING : 4 et 5 novembre 1989.

VOUS AVEZ DIT : AGILITY

Afin de répondre aux besoins des adhérents et d'ouvrir le club à toutes les races de chiens, le club a décidé d'ouvrir en septembre 1988 une section d'AGILITY. Un investissement important : un parcours complet d'AGILITY comprend 16 obstacles et coûte près de 14 000 F (financé entièrement par le club). Un parcours est composé de haies simples ou doubles, saut en longueur, mur, viaduc, cerceau, table, passerelle, balançoire, tunnels rigide et souple, palissade, slalom, rivière...

L'AGILITY est une discipline sportive canine qui peut s'apparenter au JUMPING ÉQUESTRE et qui consiste à faire évoluer un chien sur un parcours composé des obstacles ci-dessus dans un temps de base défini.

L'AGILITY n'est pas UNE COURSE DE VITESSE mais une COURSE D'ADRESSE. Chaque participant doit posséder les bases élémentaires d'obéissance pour aborder les obstacles. C'est une discipline ouverte à toutes les races de chiens, petits ou grands, les obstacles sont réglables en fonction de la taille du chien.

Actuellement les moniteurs du club passent les épreuves de moniteur national d'AGILITY. Le Club Canin de Basse-Goulaine est le seul club de la région à posséder un parcours complet d'AGILITY et sera le premier club à organiser un concours d'AGILITY le 25 mai 1989 sur notre terrain du Gué.

Renseignements et entraînements :
Terrain du Gué
Route de l'Île Chaland
Samedi après-midi et dimanche matin.

LE COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS

Le flash de décembre 1988 est en votre possession. Depuis pas de changement. Les mois d'hiver, les fêtes constituent une période creuse.

Puisque 1989 est reparti, le Comité Inter-Sociétés vous fait savoir que la date fixée pour les Feux de la St-Jean est le samedi 24 juin 1989. Retenez déjà cette date pour participer à la soirée.

Le calendrier d'activités automne-hiver est connu par le flash de décembre. Celui de printemps-été sera connu début mars. Un affichage aura lieu en Mairie et un autre sur le panneau de la Salle Verte.

Il est rappelé que le matériel, propriété du Comité, est mis à la disposition des associations adhérentes. Il faut qu'il en soit pris soin si nous voulons le conserver en bon état le plus longtemps possible.

Il est bien entendu que toute association n'ayant pas manifesté son intention d'adhérer au Comité ne pourra utiliser le matériel que contre location tout en prenant l'engagement de le restituer en parfait état.

Lorsque les associations ne se servent pas du matériel, les particuliers de la Commune peuvent également en bénéficier moyennant une location.

Vous pouvez adhérer au Comité Inter-Sociétés afin d'y apporter une impulsion nouvelle et à renforcer les activités et n'oubliez pas que «Le Comité Inter-Sociétés est ouvert à tous».

B. HEAS
Le Président

JUMELAGE

Les préparatifs pour le jumelage entre BASSE-GOULAIN et THELEY, petite localité de 3 500 habitants à 50 km au nord de SARREBRUCK, vont bon train. Après une période de fiançailles au cours de laquelle des liens de plus en plus étroits ont été noués entre les deux localités (rencontre d'élus et de représentants d'associations, déplacement des cyclotouristes, camp organisé par A.G.L.A.E., etc...), nous sommes entrés dans la phase active qui débouchera en mai 1989 sur le mariage officiel.

Le lundi 17 octobre, M. POIGNANT dans une réunion à laquelle étaient conviées toutes les associations et l'ensemble de la population de Basse-Goulaine, exprimait son désir de voir les préparatifs du jumelage pris en charge par la création d'un Comité.

Le lundi 21 novembre, c'était chose faite puisque ce comité se réunissait Salle Saint-Brice pour sa première Assemblée Générale avec pour objectif le vote des statuts et la reconnaissance officielle d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau.

LE COMITÉ :

Actuellement, une soixantaine de familles en font partie. Mais la porte n'est pas fermée. Il est toujours temps d'y adhérer moyennant une cotisation annuelle et familiale de 50 F. Un appel est donc lancé, par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, que vous soyez individuels ou mandatés par une association pour le représenter, l'objectif étant d'associer à cette manifestation importante la plus grande partie de la population de Basse-Goulaine.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

D'après les statuts, le maximum de membres a été porté à 30. Ce chiffre est actuellement atteint. Il s'agit d'une part de représentants d'associations telles que le Tennis, les Loisirs Artistiques Goulainais, l'Amicale Laïque, les Écoles Privées et l'A.G.L.A.E.

LE BUREAU :

Il est composé de 8 personnes :
- Président : M. Christian GERARD
- Vice-Présidents : Mme Nicole ROUSSEAU, M. Jean LE MAUR
- Trésorier : M. Marcel BERTIN
- Trésorier-Adjoint : M. Marcel GANUCHAUD
- Secrétaire-Adjointe : Mme Monique ROBERT
- Coordinatrice chargée des relations entre la Municipalité, le Comité et les associations : Mlle Marie-Annie HERY.

A ces 8 membres, il faut rajouter des membres de droit qui sont le Maire et ses représentants Mme CADORET et M. LELAGADEC.

MISE EN PLACE DES COURS D'ALLEMAND :

La 1ère préoccupation du comité est, on le comprend, la mise en place de cours d'allemand de façon à réduire au maximum l'obstacle que pourrait constituer la non connaissance de la langue allemande.

Ces cours ont débuté au début de l'année 1989 et sont assurés par des enseignants compétents, les lundi et mercredi en soirée.

PRÉPARATION DU JUMELAGE :

Le 27 novembre se sont déplacés à Basse-Goulaine le Maire de THELEY, M. BECKER, son adjoint ainsi que le Président du Comité de Jumelage, M. ALTMEIER. Au cours d'une réunion de travail les dates officielles ont été déterminées. Ce sont nos amis allemands qui débiteront les cérémonies au cours du week-end du 1^{er} mai. Le retour aura lieu à Basse-Goulaine pour le week-end de la Pentecôte les 13-14 et 15 mai. Retenez d'ores-et-déjà ces dates de façon à pouvoir être nombreux à participer aux festivités qui vous seront proposées.

Le Bureau a constitué 5 Commissions de travail dont voici les rôles :

COMMISSION 1 :

I - Hébergement-cadeaux (M. BERTIN)

La Commission Hébergement du Comité sollicite toutes les familles de Basse-Goulaine, pouvant recevoir, les soirs des 13 et 14 mai 89 une famille allemande, pendant les cérémonies du jumelage.

Une feuille questionnaire est jointe à ce bulletin municipal, vous voudrez bien la remplir et la retourner au responsable désigné à cet effet (ou la déposer à la Mairie), en précisant vos possibilités. Tous les renseignements utiles vous seront donnés dans ce questionnaire.

II - Bouteille sérigraphiée «Cuvée du Jumelage»

Une bouteille de Muscadet dite «Cuvée du Jumelage» sera réalisée pour perpétuer les cérémonies du Jumelage et le rapprochement des villes de BASSE-GOULAIN et de THELEY et mise en vente, à un prix modéré, pendant le mois de mai.

Pour les amateurs comme pour les collectionneurs, il serait bon de la retenir d'avance. Se renseigner auprès des Membres du Comité.

III - Chambres d'hôtes (communiqué)

A la demande du Comité de THELEY (R.F.A.), des familles allemandes désirent passer des séjours libres dans notre commune.

Elles recherchent seulement des chambres à louer pour organiser leurs séjours à leur convenance.

Les familles de Basse-Goulaine qui peuvent mettre ces chambres à la disposition de ces familles allemandes sont invitées à se faire connaître, soit à la Mairie, soit à un membre du Comité, où tous les renseignements utiles leur seront donnés.

COMMISSION 2 : Artistique (M. LE MAUR)

Décoration du bourg, expositions, défilés, etc...

Le mardi 10 janvier, des membres du Conseil d'Administration et des représentants des associations suivantes :

- Extra-Pédestres
 - Loisirs Artistiques Goulainais
 - Écoles Privées
 - Cyclotourisme
 - Athlétic Club de Basse-Goulaine
 - Association des Parents d'Élèves École Libre
- ont participé à une réunion ; l'ordre du jour appelait à échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour accueillir nos amis allemands au cours des journées du jumelage.

De l'ensemble de ces échanges, se dégagent trois axes :

- activités sportives
- expositions
- décoration, esthétiques.

Il est proposé de retenir un thème afin d'harmoniser les décorations, pourquoi pas en rapport avec les Floralies ?

Des suggestions ont été également exprimées :

- Utilisation des fleurs et plantes de la Grillonais.
- Décoration de la rue principale du bourg et de la salle polyvalente en liaison avec les commerçants.
- Expositions dans la chapelle.
- Invitation de l'ensemble des associations de la Commune, pour participer à l'expression de la vie associative. Le Zodiaque pourrait être le lieu adapté.

Pour conclure, chaque association est invitée à réfléchir, à arrêter sa manière de participer et à chiffrer approximativement ses dépenses. Le principe d'une nouvelle réunion est retenu au cours du mois de février.

COMMISSION 3 : Transport et Découverte de la Commune et de la Région (M. DEBORD)

Nous proposerons à nos amis allemands de suivre les civelles. Pas depuis la lointaine mer des Sargasses, dans leur voyage de 3 ans qui les amène à l'embouchure de la Loire, mais à partir de Saint-Sébastien, en suivant la levée qui borde le fleuve et protège les tenues maraîchères des inondations.

Nous traversons quelques villages de pêcheurs jusqu'au lieu du Beurre-Blanc, génialement inventé par la Mère Clémence. Puis par l'intérieur, pour accompagner les brochets et autres lamproix que nous aurons rencontrés, les petites routes du vignoble sauront bien nous mener à quelques caves « bien de chez nous ». Arrête-toi, cocher. Le muscadet nous appelle ! « Mais attention : il faudra rejoindre dignement le bercail ! ».

COMMISSION 4 : Intendance - Festivités (Mme ROUSSEAU)

Office religieux, buffet, vins d'honneur.

Cette commission regroupe l'ensemble des manifestations qui se dérouleront à Basse-Goulaine à l'occasion du jumelage de notre commune avec THELEY.

L'arrivée des allemands est prévue aux environs de midi le 13 mai. En même temps qu'il sera procédé à la répartition dans les familles, un vin d'honneur sera servi.

La cérémonie officielle du jumelage, temps fort de ces 3 jours, aura lieu dans l'après-midi du 13 mai et sera organisée sous l'égide de la Municipalité.

Le dimanche, le Père BEUREL a accepté le principe d'une messe en plein air qui, nous l'espérons, pourra être concélébrée avec M. le Curé de THELEY. En fin d'après-midi un déplacement aux Floralies Internationales pourrait être organisé.

Le lundi 15 mai, après une découverte de la commune et des environs, nous nous retrouverons en début d'après-midi autour d'un dessert avec nos amis allemands qui devront penser au retour dans leur commune.

Toutes ces manifestations se dérouleront en collaboration avec la Municipalité et l'ensemble des commerçants de Basse-Goulaine. Qu'ils en soient vivement remerciés.

A noter que pour la bonne organisation de ces manifestations, il sera fait appel aux jeunes de Basse-Goulaine et aux bonnes volontés de la commune. La réussite du jumelage est l'affaire de tous.

Donc, pendant ces 3 jours, le bourg et les habitants de Basse-Goulaine vivront à l'heure Franco-Allemande. D'ores-et-déjà nous vous demandons de réserver ces journées qui resteront gravées à tout jamais dans l'histoire de la commune.

COMMISSION 5 : Relations Publiques - Communication (M. BLANCHARD)

Sensibilisation de l'ensemble de la Commune.

Couverture médiatique de ces « folles journées », tel est le programme de « la 5 » !

Sensibilisation, par des informations à la Presse Régionale, afin que chacun puisse vivre régulièrement l'évolution de la mise en place du programme et ainsi participer activement à l'organisation.

Couverture médiatique : presse, radios locales, télévision, photos, pour relater l'événement exceptionnel que va vivre notre village pendant le jumelage et « fixer » quelques souvenirs.

Vous le voyez, amis de Basse-Goulaine, il y a place pour tous. Cette fête sera ce que nous saurons en faire, et l'aide de chacun sera infiniment précieuse. Ce sera la fête de Basse-Goulaine, ce sera notre fête à tous, qui aimons notre commune.

C. GERARD
Le Président

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Depuis la rentrée, le L.A.G. a repris ses activités. Il compte aujourd'hui 80 adhérents qui fréquentent les ateliers suivants :

- Art floral :
 - . Mme Micheline GALLARD
- Peinture sur soie :
 - . Mme Brigitte DOUAULT
 - . Mme Martine DIEHL
- Dessin et peinture :
 - . M. Jean DESMARS

Le Conseil d'Administration du L.A.G. se compose comme suit :

- Présidente : Mme Michèle DEDIEU
- Vice-Présidente : Mme Micheline GALLARD
- Trésorière : Mme Lionelle BEZIAU
- Secrétaire : Mme Danielle BERNARD
- Membres : Mme Marie-France LE NY, Mme Louise PAITIER.

De nombreux visiteurs de l'exposition, organisée les 16 et 17 septembre 1988 dans la Chapelle de la Grillonais, ont pu admirer les travaux des adhérents du L.A.G., exécutés au cours de l'année écoulée.

Autour d'un sculpteur, M. Henry MURAIL, invité d'honneur, les animateurs du L.A.G. ont exposé quelques unes de leurs œuvres :

- Mme Micheline GALLARD : ses compositions florales riches en couleurs.
- Mme Brigitte DOUAULT : ses soies peintes.
- Mme Martine DIEHL : coussins, foulards, tableaux dont les tons pastels éclairaient les murs de pierre de la Chapelle.
- M. Jean DESMARS : ses aquarelles et ses émaux.

La présence d'une délégation de l'association artistique de THELEY les « Amis des Loisirs du SCHAUMBERG » a été l'un des éléments du succès de cette exposition avec :

- Bouquets séchés en céréales et épices, poteries, céramiques, dessins, peintures, peintures paysannes de la région de THELEY, peintures sur soie, découpages aux ciseaux (silhouettes) et peintures paysannes de Transylvanie et de Saxe sur porcelaine et bois.

- Impression sur le voyage exposition du L.A.G. à THELEY.

A la suite d'une invitation de l'association artistique de THELEY, un voyage fut organisé les 11, 12 et 13 novembre 1988.

Tous les animateurs du L.A.G. ainsi que Mme LE BIDEAU en tant qu'interprète faisaient partie de la délégation.

L'accueil fut des plus chaleureux !



Le samedi 12 novembre, le vernissage de l'exposition eut lieu en présence de nombreux invités, parmi lesquels :

- M. le Maire de THELEY, Friedbert BECKER,
- un représentant du Maire de THELEY,
- M. le Président du Comité de Jumelage.

La relation qui s'est établie avec les différents exposants, les échanges techniques et même commerciaux qui se sont créés entre tous les participants, ainsi que l'attention vigilante et amicale des organisateurs, des représentants de la Municipalité et du Comité de Jumelage ont largement contribué à l'ambiance chaleureuse et amicale de ces trois jours.

Le côté artistique et détendu de ce voyage a permis des échanges fructueux.

La présence de Mme LE BIDEAU au sein de la délégation, par sa finesse de jugement et sa gentillesse avec tous, a fait de cette rencontre un succès.

Nous espérons que ce voyage, dont nous conserverons d'excellents souvenirs, aura pu contribuer au jumelage de THELEY et de BASSE-GOULAIN.

UN PROJET POUR LA RENTRÉE 89/90 :

Jeunes de 8 à 14 ans, vous avez envie de dessiner, peindre ou sculpter. Alors un atelier pourrait être créé dès la rentrée prochaine ; encore faut-il que les intéressés se fassent connaître auprès de notre association.

Le L.A.G. vous propose de découvrir ou d'approfondir vos connaissances sur l'ART CONTEMPORAIN. Ce projet est destiné à toute personne intéressée par :

- les visites d'expositions en galeries ou musées,
- les rencontres avec les artistes ou les professionnels de métiers d'art,
- les présentations de courants artistiques contemporains sous formes de diaporamas ou d'audio-visuels (et les observations critiques),
- la réalisation de travaux en atelier d'Arts Plastiques.

« Voir, c'est déjà une opération créatrice » MATISSE.



Éts poudry s.a.
**MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**
Bureaux, 44470 Thouaré-sur-Loire - Tél. 40 77 33 46
BOIS - PANNEAUX - MENUISERIE
44450 St-Julien-de-Concelles - Tél. 40 54 10 08

Pépinières E. Masson
Arbres fruitiers - Rosiers - Arbustes d'Ornement - Conifères - Plantes de Terre de Bruyère
Tél. 40 34 49 80 26 rue de la Bouquinière - 44200 Sèvre-Nantes
et rue de l'Oliveraie
Tél. 40 34 60 36 Route des Landes de la Plée - 44115 B.-Goulaine

Restaurant du Pont
Repas d'Affaires - Banquets
Chef de Cuisine
Joseph Guichet
147, rue du Grignon
44115 BASSE-GOULAIN
Tél. 40 03 58 62
Ouvert midi et soir
Fermé le Dimanche Soir
et le Mercredi

THÉÂTRE ET LOISIRS

En sommeil depuis 3 ans, la troupe théâtrale de Basse-Goulaine frappe un grand coup...

La salle de spectacle tant attendue est devenue réalité, et, tout aussitôt «THEATRE & LOISIRS» vous convie à une grande représentation.

Créée en 1974, cette troupe a successivement présenté à Basse-Goulaine :

- *J'y suis, j'y reste* en 1975
- *Je veux voir Mioussov* en 1976
- *Mort ou vif* en 1977
- *Romanoff et Juliette* en 1978
- *Feu Monsieur de Marcy* en 1979
- *Caviar ou Lentilles* en 1980
- *Misère et Noblesse* en 1982
- *Interdit au Public* en 1983
- *La Barque sans Pêcheur* en 1984
- *Jeff* en 1985

Plus de 10 000 spectateurs ont assisté à ces spectacles.

Mars 1989 voit donc la reprise de cette activité.

Au programme :

«*DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS*» de René de Obaldia.

Créée en 1965 à Bruxelles, puis à Paris au Théâtre Gramont, cette pièce a connu un succès retentissant et jamais démenti depuis plus de 20 ans.

Cinq représentations sont prévues à Basse-Goulaine dans une salle toute neuve, bien chauffée, confortable, et se prêtant fort bien à ce genre d'activité malgré sa polyvalence :

- Dimanches 5, 12 et 19 mars à 15 heures
- Samedis 11 et 18 mars à 20 h 30.



En raison de nombreuses demandes pour l'utilisation de cette salle, il n'est pas prévu de séances supplémentaires, aussi est-il plus prudent de retenir vos places pour la date de votre choix ; une location est ouverte à cet effet (consultez les affiches).

Nous vous donnons rendez-vous «Salle Paul Bouin», et vous souhaitons «Bon spectacle!». A bientôt.

Théâtre et Loisirs

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique donne actuellement à ses 120 élèves, enfants et adultes des cours de piano, guitare, orgue, batterie, violon, saxophone, flûte, accordéon et elle propose aux plus jeunes un jardin musical.

Depuis l'année dernière, elle organise des examens de niveau afin de mesurer le travail accompli et deux auditions en milieu et en fin d'année.

Elle s'est engagée dans diverses actions tournées vers un plus large public :

- Accueil d'une chorale du Festival International des Chœurs d'Enfants qui en contrepartie a fourni une prestation.
- Organisation d'un concert donné par un quatuor à cordes. Elle vous expose brièvement en fin d'article les caractéristiques de ce groupe instrumental.
- Animation le jour de la Fête de la Musique.

Par ailleurs, sa chorale s'est produite lors du repas des anciens et lors du concert organisé par l'Amicale Laïque qui accueillait Louis CAPART. Un regroupement avec deux communes voisines, la Haie-Fouassière et Haute-Goulaine, abouira aussi à une manifestation que vous verrez fin juin.

LE QUATUOR A CORDES

Composé de 4 instruments de la famille des «Cordes et Archets» dont les 2 premiers sont de même tessiture (1^{er} et 2^{ème} violon) et les 2 autres de tessiture plus grave (violon alto et violoncelle), le quatuor à cordes est, avec également la forme trio (violon, violoncelle, piano), la formation la plus populaire de musique de chambre.

Dans le Quatuor, chaque instrument est à la fois soliste et accompagnateur à tour de rôle. Il faut savoir dominer lorsque l'instrument possède le chant et se fondre avec l'ensemble dans son rôle d'accompagnement, ce qui demande une très grande maîtrise de son instrument et un sens très développé de la musicalité.

Si vous souhaitez prendre contact avec l'École, vous pouvez le faire auprès des membres du bureau :

- Président : M. Michel MOREAU
15 rue de la Prise ☎ 40 03 53 73
- Vice-Président : M. Dominique QUIBAN
1 rue François Bonamy, Nantes ☎ 40 76 61 37
- Trésorier : M. Jean-René NOEL
21 rue de la Fresnaie ☎ 40 06 62 07
- Trésorière-Adjointe : Mme Geneviève TUFFREAU
Allée de la Basse-Lande ☎ 40 34 14 14
- Trésorière-Adjointe : Mme HERY Claudine
7 impasse des Rouleaux ☎ 40 06 03 96
- Secrétaire : Mme GUGUETTE Annick
6 rue de Provence ☎ 40 03 56 89
- Secrétaire-Adjoint : M. ROUSSEAU Bertrand
13 rue de Provence ☎ 40 06 02 61

CLUB «BOUQUET D'AUTOMNE»

Ce que fût le «programme 88».

25 mai - DOUÉ-LA-FONTAINE :

- Le matin, visite du parc zoologique.
- Après le repas, visite du «jardin des roses».

22 Juin - CROISIÈRE sur l'ODET :

- Départ vers 7 h à destination de Vannes, Aurey, Bénodet.
- Embarquement à 11 h 45 pour une croisière-déjeuner sur l'Odét.
- Arrivée à Bénodet vers 15 h, charmante station balnéaire sur la «Côte de Plaisance» à l'entrée de l'estuaire de l'Odét.
- Continuation pour Quimper - temps libre dans la Ville.

21 septembre - Château-Colbert à MAULÉVRIER :

- Départ à 9 h pour Cholet et Maulévrier. Visite du Château XIX^{ème}, ancienne demeure de la famille Colbert. Notre guide Louis OUVRARD, écrivain-paysan, rendit la visite très agréable.
- Déjeuner-spectacle.
- Après le repas, visite du Parc Oriental de Maulévrier (49), plus grand jardin de style japonais en Europe.
- Puis, départ du Château, afin d'assister aux courses de lévriers.



31 août et 9 septembre - Séjour à BOURG-SAINT-AURICE (840 m altitude) :

- Au cœur de la Haute-Tarentaise, à la périphérie du Parc de la Vanoise, Bourg Saint-Maurice est le point de départ idéal pour la découverte de la montagne et des hommes qui la font vivre.
- Quelques excursions faites par le Club, Chamonix, Val d'Aoste, Albertville cité olympique, etc...) visite de villages savoyards, d'ateliers artisanaux.



26-27 novembre - EXPOSITION-VENTE :

- Chaque jeudi, le Club est ouvert de 14 h à 17 h à l'ancienne école maternelle.
- Les travaux manuels réalisés par les membres du Club sont vendus à l'Exposition-Vente qui se fait chaque année le dernier week-end de novembre. Cette manifestation se termine le dimanche soir par le tirage de la tombola qui cette année a eu un «PLUS». Le Comité de Jumelage de Basse-Goulaine a offert deux places pour le voyage en Allemagne, le week-end du 1^{er} mai 1989 dans le cadre de l'officialisation du jumelage Basse-Goulaine-Theley. M. et Mme Lucien BRISARD (route du Loroux-Bottereau) sont les heureux gagnants de ce voyage.

15 décembre - REPAS DE NOËL :

- Pour clore l'année, le repas de Noël a eu lieu aux Salons de la Louée suivi d'un après-midi dansant, en compagnie d'un Club de Saint-Sébastien.

M^{es} LUC DEJOIE ET LAURENT DEJOIE

LICENCIÉ EN DROIT

MAÎTRE EN DROIT

DIPLÔMÉ SUPÉRIEUR DE NOTARIAT

NOTAIRES

SUCCESEURS DE LEUR PÈRE, GRAND-PÈRE ET ARRIÈRE GRAND-PÈRE

BASSE-GOULAINE : Les Rouleaux - Jolie maison de 1979 sur 4.500 m² boisé - Surface habitable : 300 m².
Dépendances : Garage 2 voitures - Atelier-Préau à bois.

BASSE-GOULAINE : Maison de plain-pied de 1976 sur 1.740 m² comprenant salon salle à manger, cuisine, dégagement, lingerie, bureau, 4 chambres, sdb, WC - Garage 2 voitures : 1.250.000 F.

BASSE-GOULAINE : A SAISIR - Le Petit Anjou - maison comprenant séjour, salon, cuisine, 3 chambres, sdb, WC, garage. Jardin - Construction traditionnelle 470.000 F.

VERTOU : Bourg - Maison traditionnelle 1980 sur 1.000 m² - entrée, cuisine aménagée, séjour 35 m² - lingerie - 4 chambres
salle de bain, salle d'eau, WC - 790.000 F.

Rue de la Garenne - B.P. 25 - 44120 VERTOU - Tél. 40 34 42 19 - Télécopie 40 33 18 35

MUTUELLE OUVRIÈRE ET PAYSANNE DE BASSE-GOULAINNE

La Société Mutualiste de Basse-Goulaine, confrontée comme toutes les mutuelles de base, aux réalités économiques, se veut d'être le garant de notre système de prévoyance sociale, qui se place parmi les meilleures de l'Europe, tant en couverture de régime obligatoire que complémentaire.

Elle se refuse de se présenter comme une compagnie d'assurance qui met en place des couvertures, contre le risque de la maladie, à plusieurs niveaux, et tient compte des situations modestes qui ne pourraient point prétendre à une couverture raisonnable due à la surenchère faite de la protection sociale à des degrés divers.

Elle œuvre pour responsabiliser chacun des partenaires de la santé pour une maîtrise des coûts dans tous les domaines :
- les professionnels, d'une part, qui doivent tenir compte des retombées économiques de leurs actes,
- les Français eux-mêmes, d'autre part, qui doivent modifier leur comportement à l'égard de leur santé.

Elle apporte à ses adhérents, même aux budgets les plus modestes, le moyen matériel de pouvoir se couvrir contre le risque de la maladie, dans le meilleur esprit d'équité, par une gestion sérieuse, objective et réaliste des coûts de la santé due à la volonté des membres du Conseil d'Administration de maîtriser la situation pour assurer l'avenir de la société.

Des cotisations calculées au plus juste coût permettent à toutes les familles adhérentes de prétendre au remboursement du ticket modérateur appliqué par les régimes d'obligation, dans les meilleures conditions possibles.

Des dépliants, indiquant les montants de nos cotisations et nos garanties, sont à la disposition des personnes intéressées, à nos permanences et dans le hall d'accueil de la Mairie.

Nous assurons à nos adhérents, le service cotisations-prestations de la Caisse Chirurgicale Mutualiste de Loire-Atlantique, en matière de :
- chirurgie, hospitalisation, soins et prothèses dentaires, radios...

Nous assurons également la liaison avec le Service Juridique de l'Union dans les cas de :
- accident avec tiers, de sport, risque civil...

Notre service de permanences fonctionne très régulièrement. Elles se déroulent Salle N° 1, ancienne Maternelle (derrière la Mairie) tous les :
- premiers samedis de chaque mois de 16 h 30 à 19 h
- troisièmes mardis de chaque mois de 16 h 30 à 19 h (pas de permanence en août et le troisième mardi de décembre).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :
- Mme René LEFEUVRE ☎ 40 03 53 94
2 rue des Martières - Basse-Goulaine
- M. Marcel BERTIN ☎ 40 06 00 57
24 route des Landes de la Plée - Basse-Goulaine

M. BERTIN
Le Président

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Les responsables du Secours Populaire Français de Basse-Goulaine remercient les nombreuses personnes qui ont participé à la réussite de la vente du gui et du houx organisée en décembre au profit des plus déshérités.

Nous organiserons début juin, une braderie de vêtements d'été, pensez à nous réserver vos surplus lors du rangement de vos armoires au printemps.

Si vous avez un problème momentané, n'hésitez pas à prendre contact avec Mmes NICOLI, ROUSSEAU, OLIVIER, VOLARD ou THIERY, responsables de l'antenne de Basse-Goulaine.

U.N.C.A.F.N. - A.C.P.G.

Cette année, nous organisons notre sortie en Normandie «Plages du Débarquement» pour les 10-11 juin. Les personnes intéressées sont priées de réserver leurs places pour le 3 mars, dernier délai auprès de :

- M. HERY Jean-Paul ☎ 40 06 03 96
- M. CHAMPAIN Alphonse ☎ 40 03 58 35
- M. MAINGUENEAU André ☎ 40 06 04 06

Prix par personne, tout compris : 575 F.

Comme tous les ans, nous organisons notre méchoui traditionnel, pour l'instant aucune date n'est fixée. D'avance, nous vous invitons nombreux à y participer.

U.N.R.P.A.

Président : Eugène BERTIN
Saint-Sébastien-sur-Loire

ACTIVITÉS POUR 1989

- Le 15 mars : Assemblée Générale à l'Escall de 14 h 30 à 18 h.
- Avril : Sortie à Sallertaine avec une promenade à Saint-Jean-de-Monts. Les inscriptions auront lieu les 6 et 13 de ce mois à Saint-Sébastien Bourg. La date paraîtra dans la presse.
- Mai : Un voyage est prévu sur la Côte d'Azur, les dates seront données en temps voulu.
- Juin : Sortie Luçon pour déjeuner au Restaurant «La Pastourelle». Les inscriptions auront lieu les 8 et 15 juin au Bourg.
- Octobre : Le mercredi 11 octobre, Assemblée Générale à l'Escall de 14 h 30 à 18 h.

Nos activités de la fin d'année seront données à cette Assemblée Générale.

CODERS 44

Création d'un nouveau Comité Départemental CODERS 44, Comité Départemental de la Retraite Sportive de la Loire-Atlantique.

Nous informons tous ceux que cela pourrait intéresser, qu'un Comité Départemental de la Retraite Sportive a été créé fin 88, dont le Président est un goulainais en la personne de M. Yves de CHABALIER.

Cette association a pour mission de promouvoir et de développer les loisirs sportifs dans une perspective de FORME, SANTÉ, PLAISIR.

Avis à tous les sportifs et sportives qui désirent pratiquer la randonnée pédestre, la natation, le swin-golf, le canoë, le tir à l'arc, l'équitation, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser à :
- M. Yves de CHABALIER ☎ 40 06 00 28
15 hameau des Grezillières - 44115 Basse-Goulaine

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Les 17, 18 et 20 mars prochains aura lieu notre «Bourse aux Vêtements de printemps» à la salle du Zodiaque (face à la Poste).

- Dépôt le 17 mars de 9 h 15 à 17 h 30
- Vente le samedi 18 mars de 9 h 15 à 15 h
- Restitution le 20 mars de 16 h à 18 h

A cette occasion, nous accepterons tous les vêtements de printemps et été pour femme, enfant et homme, en bon état, propres et non démodés.

Nous rappelons que les articles en dépôt sont vendus à des petits prix et ceci afin d'intéresser toutes les familles, selon l'esprit de notre association.

N'hésitez pas à venir nous voir et pourquoi pas à y participer !

Pour tout renseignement :
- Tél. 40 06 02 04
- Tél. 40 03 57 58
- Tél. 40 34 39 90

N. LE GOC

PHILATÉLIE

C'est une activité qui cette année tourne bien. Quelques jeunes du Centre de la Grillonnais commencent à adhérer.

Grâce à la générosité d'un philatéliste, le club vient d'acquérir un échantillonnage de timbres et de flammes.

Mais l'appétit de plus en plus gargantuesque de nos jeunes viendra vite à bout de ce stock. Vous pouvez nous aider. Comment ?

C'est simple, vous gardez entières toutes les enveloppes de votre courrier. Puis vous venez nous les apporter un mercredi de 17 h 30 à 19 h, en dehors des vacances scolaires, à l'ancienne école maternelle derrière la Mairie. Merci d'avance.

ATELIER D'ART

L'Atelier d'Art et toute son équipe vous propose d'utiliser vos loisirs, dans diverses activités :

- cartonnage, - tricot
- peinture tous tissus - crochet
(soie, coton, satin) - dentelle de Luxeuil.

Pour tous renseignements, venez nombreux à l'exposition le 29 et 30 avril 1989 à la Chapelle de la Grillonnais, nous répondrons à toutes vos questions.

Les inscriptions ont lieu tous les samedis de 9 h à 12 h, salle du Zodiaque (face à la Poste).

ASSOCIATION SYNDICALE RÉSIDENTE DES CHÊNES ROUGES

Commencé en 1983, notre lotissement vient de se terminer. La fin des travaux, espérée par tous, a été rendue possible grâce à l'accélération du rythme des constructions en 1988, les dernières maisons ayant été vendues à des investisseurs en vue de la location. Les logements loués représentent la moitié des lots soit 11 sur 21.

A compter de 1989, la totalité de l'entretien du lotissement sera assurée par l'Association. Une contribution financière supplémentaire sera demandée à chacun en attendant la prise en charge par la Commune des voiries dans un délai que nous souhaitons le plus court possible.

Côté sport, notre équipe de football, qui avait remporté le tournoi inter-quartiers de 1987, s'est de nouveau distinguée en accédant à la finale en 1988.

Philippe MASSON
Alain PICHAVANT



RAMASSAGE DES PAPIERS

Cette collecte est mise en route depuis le mois de janvier 1989. Quel genre de papier ? TOUT

Toutes les revues, tous les journaux. Si par bonheur vous avez du papier informatique, c'est le pied, recyclé, il nous donne le papier... toilette.

Pour les papiers «confidentiels», dits à détruire, il n'y a rien à craindre. Lorsque les papiers sont portés à l'usine, ils ne sont pas stockés, mais broyés directement devant nous.

COMMENT PROCÉDER ?

Il suffit de déposer vos papiers dans la cour de l'ancienne école maternelle, derrière la Mairie (emplacement marqué) tous les mercredis de 17 h 30 à 19 h, sauf durant les vacances scolaires.

Cette collecte doit nous permettre d'une part, de réaliser un camp vélo à La Rochelle du 25 mars au 1^{er} avril 89, pour des jeunes de 12 à 16 ans. Renseignements auprès de M. PIROTTE, au 40 47 32 32 (heures de bureau), et d'autre part d'améliorer le fonctionnement de la section Philatélique de Basse-Goulaine.

VESTIAIRE

Le vestiaire est ouvert à tous, les jeudis de 15 h à 17 h à la vieille Cure. Nous acceptons tous vêtements en bon état et vous remercions de vos dons.

J. CHAMPAIN - M. RICHARD - M. BOUYES



**Micro-Mini Ordinateurs BULL
Micral - DX 2000**

Conception - Réalisation Logiciels
PROLOGUE - XENIX - UNIX

Solutions Sectorielles :

PME - PMI
NÉGOCE
GESTION DE PRODUCTION

SANITAIRE et SOCIAL
Maisons de retraite
C.A.T. - A.D.A.P.E.I.
EL^{ns} du Secteur Associatif
Centres de Rééducation
Cabinets de Radiologie

MAIRIES

59 Rue du Général Buat
44000 NANTES
Tél. 40 29 07 37

Bull



LES FORMATIONS AU L.E.P. RURAL PRIVÉ DU LOROIX-BOTTEREAU

En 3 ans, après la 5ème ou C.P.P.N. : C.A.P.A. Vente, Employée Familiale.

En 2 ans après la 3ème ou T.C.A.P.A. : B.E.P.A. Auxiliaire Sociale (à l'issue de la classe de 3ème préparatoire, examen du Brevet des Collèges, option professionnelle).

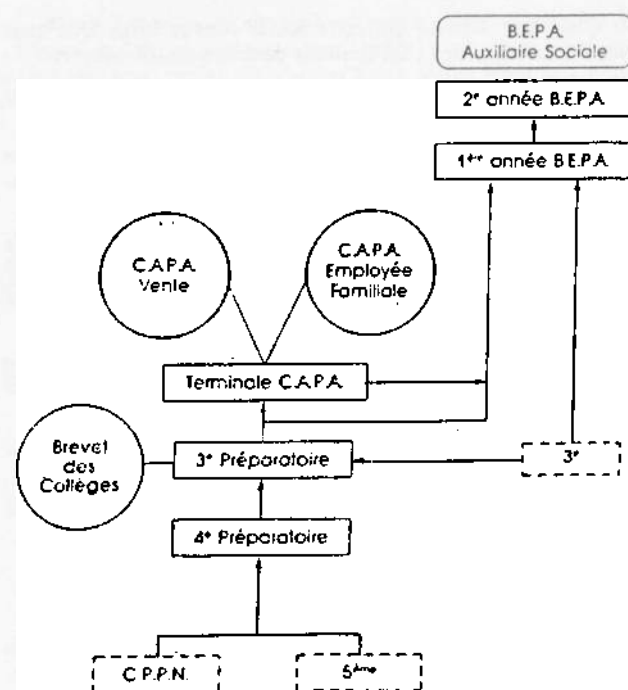
STAGES EFFECTUÉS PENDANT LA FORMATION C.A.P.A. ET B.E.P.A.

- En fonction de l'option choisie :
- 2 semaines en 3ème préparatoire
 - 6 semaines en Terminale C.A.P.A.
 - 6 semaines en B.E.P.A. 1
 - 5 semaines en B.E.P.A. 2

DÉBOUCHÉS :

- Après le C.A.P.A. :
- Poursuite vers un B.E.P.A.
 - Entrée dans la vie active :
 - . auprès des familles
 - . auprès des personnes âgées
 - . dans des commerces
- Après le B.E.P.A. :
- Poursuite vers un B.T.A. :
 - . aide-soignante
 - . auxiliaire de puériculture
 - Entrée dans la vie active :
 - . agent hospitalier
 - . auxiliaire de vie
 - . agent en école maternelle, en halte-garderie...

ORGANIGRAMME DU L.E.P.



RENSEIGNEMENTS :

Au L.E.P. ☎ 40 33 80 98

INSCRIPTIONS :

A partir de janvier 1989.



DÉCEMBRE :

Fête de Noël, jeunes et animateurs se sont organisés un repas très amélioré et ont reçu avec grande joie un cadeau personnel et pour le centre un poste de radio.

DÉCEMBRE :

Fête de fin d'année, jeunes et responsables de l'association se sont retrouvés comme chaque année dans la gaieté, la joie, le plaisir de resserrer les liens qui nous unissent sur ce même objectif : faire plus pour la sécurité et le bonheur de ces éternels enfants.

L'année 1988 a vécu, l'année 1989 se présente pour notre association pleine de promesses, à nous responsables de continuer à travailler avec beaucoup de vigilance, pour préserver et améliorer ce « mieux » si difficilement acquis.

Jacques MARECAUX
Le Président

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS

Le 23 octobre 1988 avait lieu l'Assemblée Générale des Accidentés du Travail et des Handicapés de la Section de St-Sébastien-sur-Loire.

Les accidentés du travail et handicapés se sont réunis le dimanche matin, salle de la Providence, rue de la Croix Blanche à St-Sébastien, sous la présidence de M. Albert DEBOCK qui retraça la création de la Fédération depuis 1921, et ce qu'elle apporta à la classe ouvrière handicapée par les accidents ou les maladies professionnelles.

Ce fut pour l'assistance, une certaine façon de mieux connaître notre Fédération et de comprendre comment nous pouvions intervenir.

- Nous honorèrent de leur présence :
- M. le Docteur VERBE, Maire Honoraire de St-Sébastien
 - M. Yves LAURENT, Conseiller Général et Maire de St-Sébastien
 - M. Serge POIGNANT, Conseiller Général et Maire de Basse-Goulaine
 - M. Auguste FOURRIER, Président d'Honneur de notre section
 - M. DROUET Alain, Trésorier Départemental
 - Mme Paulette BUSSON, Trésorière Adjointe Départementale

- Après le vote de l'Assemblée, le bureau fut composé :
- Secrétaire : CAMON Claude
 - Secrétaire-Adjoint : LANDAIS Édouard
 - Secrétaire-Adjointe : ANDRÉ Yvonne
 - Trésorier : BOURSIER Joseph
 - Trésorière-Adjointe : LEBASTARD Bernadette
 - Commissaire au Comptes : LEBIHANNIC Ferdinand
 - Commission de Contrôle : PLANCHENEAU André, PEYRUSSE Olivier, GANACHAUD Maurice
 - Porte-drapeau : RENOIR Joseph et LEGEAY Clair, ANDRÉ Claude et LANDAIS Édouard, BURGAUD Édouard

CONCILIATION

Un conciliateur vient d'être désigné par la Cour d'Appel de Rennes pour le Canton de Vertou Vignoble : M. Jean-Marie SAVAGNER qui assurera des permanences à la Salle Saint-Brice à Basse-Goulaine, le 4ème mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h, la première étant fixée au mercredi 22 mars 1989.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS ET D'ENFANTS DE 0 A 6 ANS

La consultation d'enfants est assurée dans le centre médico-social.

Une secrétaire vous facilitera l'accueil.

Un médecin de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) est chargé des examens médicaux facilitant le bon développement de votre enfant.

Une puéricultrice pourra vous guider dans l'évolution de votre enfant et vous donner nombre de conseils (alimentation, développement psychomoteur, mode de garde, etc.).

Visites, consultations et vaccinations sont gratuites et financées par le Département.

Centre Médico-Social
156 rue du Grignon
44115 Basse-Goulaine
Tél. 40 06 02 31 et 40 34 39 85 (secrétariat)



RESPONSABLES DES COMMUNES :

- Basse-Goulaine : BURGAUD Édouard
- Haute-Goulaine : TAHE Alphonse
- St-Julien-de-Concelles : LEBEL Marie-Thérèse
- Le Loroux-Bottereau : VIGNON Roger
- La Chapelle-Basse-Mer : GODARD Marcel
- Barbechat : GARNACHE Yves
- Landemont/St-Sauveur/La Varenne/St-Laurent-des-Autels : BAUMARD Henri

L'Assemblée s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance sous un ciel clément. 200 personnes environ ont participé à la réunion et une centaine au repas. Votre section est à la disposition des assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants-droits, pour tous renseignements sur les droits, la défense des avantages, l'établissement des dossiers, les réponses aux caisses d'assurances sociales et agricoles ainsi qu'à divers organismes administratifs.

Section de St-Sébastien-sur-Loire :
89 rue des Déportés ☎ 40 34 34 50

La prochaine réunion aura lieu le 22 janvier, de 10 h à 12 h, à St-Julien-de-Concelles, salle de l'Amitié, ancienne école publique, rue de Bretagne.

C. CAMON
Le Secrétaire

ASSOCIATION BONHEUR EIFFEL

L'année 1988 a vécu son cortège d'événements heureux et malheureux pour notre association. Par définition notre devise étant le bonheur, je ne reprendrais que les bons moments qui ont jalonné ces douze mois écoulés.

MAI :

Changement d'adresse de notre centre d'accueil qui abandonne ce petit appartement pour cette maison à Beautour, plus vaste et mieux adaptée pour accueillir nos sept jeunes et leurs animatrices.

AOÛT :

Vacances organisées avec succès pour quelques-uns du groupe.

SEPTEMBRE :

Vacances organisées pour tous, jeunes et animateurs, très belle réussite.

OCTOBRE :

Première porte ouverte de notre centre à sa nouvelle adresse, avec nombreux public et personnalités, une conclusion sans appel pour nous encourager à poursuivre sur cette même voie.

NOVEMBRE :

Assemblée Générale, réélection des mêmes responsables.

DÉCEMBRE :

Sous l'impulsion et l'aide de deux organismes impressionnés de notre parcours depuis 4 ans, très motivés pour faire quelque chose de marquant : acquisition d'un mini-bus qui apporte une nouvelle autonomie et une amélioration certaine de la qualité de vie à chacun au centre.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Décembre 1988

- Marie GUITTON, 39 rue de la Fresnaie
- Alexandra DUCHALAIS, 7 rue de la Giraudière
- Benjamin RENAUD, 4 avenue des Maraîchers
- Jocelyn HABANS, 17 place de la Rivière
- Bruno COLOMBO, 2 rue du Pré Turpin
- Sophie GOUPILLE, 40 rue du Poitou

Janvier 1989

- Diane BOSSE, 40 rue de la Razée
- Laëtitia MANDIN, 9 rue des Vanniers
- Ambroise PERRAUD, 101 rue du Corbon
- Allison MACÉ, 12 bis place St-Brice

MARIAGES

1989

- Jean-François BEGA et Françoise SILVESTRE, route du Loroux-Bottereau
- Daniel LORIN et Marie-Josèphe DUGAST, avenue des Pommiers
- Antonio CATURRA et Pascale THOMAS, rue des Prunus

DÉCÈS

Décembre 1988

- André BOULDAY, 70 ans, 16 avenue des Nouelles

Janvier 1989

- Maurice BRELET, 71 ans, 248 route des Landes de la Plée
- Jeanne LE GALL, 76 ans, 286 route du Loroux-Bottereau

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

- Ouverture du Secrétariat : tous les jours, sauf le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.
- Une permanence d'état-civil a lieu le samedi matin de 10 h à 12 h.
- Services Techniques ☎ 40 06 05 09

RECETTE-PERCEPTION

- M. Joël GASCOIN - Receveur-Percepteur
20 avenue de Morges - Vertou

PONTS ET CHAUSSÉES - VOIRIE

- Subdivision Vallet - Le Loroux : 15 rte de Barbechat
Le Loroux Bottereau ☎ 40 03 78 44
- Ingénieur T.P.E. : M. LE QUELLENEC

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

- Création de lotissements : 10 bd Gaston Serpette
Nantes ☎ 40 67 26 26

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

- Certificats d'Urbanisme et Permis de Construire :
15 route de Barbechat
44430 Le Loroux-Bottereau ☎ 40 03 78 44

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE-CONSEIL

- Mairie du Loroux-Bottereau ☎ 40 03 75 55
- Le 2ème vendredi de chaque mois de 16 h 30 à 18 h.

PRÉFECTURE

- 6 quai Ceineray
44035 Nantes, Cedex 01 ☎ 40 41 20 20

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

- 156 rue du Grignon ☎ 40 06 02 31
- Assistante Sociale :
Mme THOMAS reçoit tous les jeudis matin de 9 h 30 à 12 h.
- Consultations des nourrissons :
Le Dr VERNET assure une permanence tous les lers jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.
- Vaccinations :
Tous les lers mercredis de chaque mois à 13 h 45 précises.

SÉCURITÉ SOCIALE

- Permanence tous les mercredis de 10 h à 11 h 30 salle n° 2 de l'ancienne maternelle, près de la Mairie (parking entrée rue de la Razée).

CLUB DU 3ème AGE «BOUQUET D'AUTOMNE»

- Tous les jeudis de 14 h 30 à 18 h (salles ancienne maternelle).

AIDE VESTIMENTAIRE

- Permanence tous les jeudis de 15 h à 17 h au centre P.E. Lynch (première porte à gauche).

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

- 12 avenue Carnot - 44037 Nantes ☎ 40 48 48 48

ASSEDIC (Antenne de secteur)

- Rue Millet Immeuble Gué Robert
Nantes ☎ 40 29 38 38

ASSEDIC (Permanences)

- Mairie du Loroux Bottereau, 3 rue des Moulins
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 15 à 14 h 45.

MISSION LOCALE

- Antenne Sud-Loire
78 avenue de la Libération, 44000 Rezé ... ☎ 40 04 05 70

CULTE

- Presbytère, 4 place Saint-Brice ☎ 40 06 00 05
- Messes :
· samedi soir à 18 h 30
· dimanche à 11 h

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

- Génie rural - Inspection des Lois Sociales
12 rue Menou - Nantes ☎ 40 47 39 05

SERVICE DU CADASTRE

- Centre Administratif Cambronne - Bât. A
2 rue du Général Margueritte - Nantes ☎ 40 74 04 24

EAU POTABLE

- Société d'Aménagement Urbain et Rural (S.A.U.R.)
Place de la Galarne, Ile Beaulieu, Nantes. ☎ 40 35 72 00
- Interventions - Réparations - Branchements
16 avenue du Linot, Ste Luce ☎ 40 25 62 80

ÉLECTRICITÉ - GAZ DE FRANCE

- District de Vertou - 68 rue de la Maladrie
B.P. 80 - 44120 Vertou
- Renseignements ☎ 40 80 00 80
- Dépannages EDF ☎ 40 34 31 98
- Dépannages GAZ ☎ 40 34 02 84

ENREGISTREMENT

- Cité Administrative Cambronne
2 rue du Général Margueritte - Nantes ☎ 40 74 04 24

CENTRE DES IMPÔTS DE NANTES SUD-EST Secteur de St-Sébastien

- Cité Administrative Cambronne (Bât. B)
2 rue du Général Margueritte - Nantes
- Réception du public : le vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et le mardi après-midi de 13 h 45 à 16 h 30.

IMPÔTS DIRECTS

- Mme CLARAMOND reçoit le 1er jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) à St-Sébastien-sur-Loire
14 rue du Petit-Anjou de 14 h à 16 h ☎ 40 03 25 25

RECETTE LOCALE DES IMPÔTS

- 4 place du Beau Verger - Vertou ☎ 40 34 42 78
- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

BRIGADE DE GENDARMERIE

- St-Sébastien-sur-Loire ☎ 40 80 56 93

POMPIERS

- Vertou ☎ 40 03 17 18

P.T.T.

- Heures d'ouverture du bureau de poste : 8 h 30 à 9 h (uniquement pour les abonnés aux boîtes postales).
- Toutes opérations du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 45 à 17 h 45 - le samedi de 9 h à 12 h. Dernière levée 18 h 15, samedi 12 h 15.

CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT C.A.L. PACT ARIM DE LOIRE-ATLANTIQUE

- B.P. 231 - 44008 NANTES CEDEX 01 ☎ 40 20 15 55
- Renseignements :
C.A.L. Nantes
· lundi matin
· mardi après-midi
Sans rendez-vous
Par téléphone tous les jours sauf mercredi et vendredi

LISTE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

AGENT IMMOBILIER

- M. CATREUX, Immeuble Logénoir, Le Bourg

AMBULANCES

- BOISSARD Michel, 216 rue de la Jarnigarnière ☎ 40 03 57 27

ANTIQUITÉS - BROCANTE

- RENOV 44, «Le Tertre» ☎ 40 06 05 07

ASSURANCES

- Nantaise et Angevine Réunies :
Correspondant : AGUESSE Jean
31 rue de la Fresnaie ☎ 40 03 56 64
- Assurances Toutes Branches :
POIRIER Jacques, Hameau des Grézillières ☎ 40 03 56 60
- SAMDA : 36 rue Busson Billault ☎ 40 03 55 75
- Assurances Maritimes et Marchandises Transportées :
PICHAUD M.N., 45 rue Busson-Billault ☎ 40 03 54 56

AUTO-ÉCOLE

- BREIZH AUTO-ÉCOLE, 22 place Saint-Brice ☎ 40 03 55 23

BANQUES

- Crédit Agricole Mutuel, 27 place Saint-Brice ☎ 40 03 52 74
- Caisse Rurale de Crédit Mutuel, 2 rue de la Poste ☎ 40 03 52 25

BOUCHERIES

- MEUNIER Jean-Claude, 13 rue Pasteur ☎ 40 03 58 70
- TIMY, place Saint-Brice ☎ 40 06 02 16

BOULANGERIE

- BOUYER Hubert, 30 rue Busson-Billault ☎ 40 06 00 93

BUREAU D'ÉTUDES pour le bâtiment

- GRASSAGLIATA Vincent, 167 rue de Goulaine ☎ 40 03 56 56

CAFÉS

- Café-Tabac :
CHAIGNEAU Michel, 8 rue Pasteur ☎ 40 06 00 36
- Café des Sports :
TREMEL François, 20 rue Busson-Billault ☎ 40 06 02 56

CARRELAGE - MOQUETTES - CHEMINÉES

- CORMERAIS Gilles
117 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 03 37

CHARCUTERIE (FABRICANT DE)

- VIAUD Patrick, 139 rue du Grignon ☎ 40 03 55 09

CHARCUTERIES - ROTISSERIES - TRAITEURS

- THOMAS Rémy, 7 rue Pasteur ☎ 40 06 00 35

CHARCUTERIES INDUSTRIELLES

- GUIMBRETIERE P., 107 rue de la Basse Lande ☎ 40 34 37 33
- Société EME - PERRAULT Frères
163 rue de la Jarnigarnière ☎ 40 03 51 51

CHARPENTE - MENUISERIE - AGENCEMENTS

- S.N.C. CHESNEAU Roine, 5 rue du Hamelin ☎ 40 06 00 92

CHAUFFAGE - SANITAIRE

- LESAGE Jean-Paul, 22 av. des Nouelles ☎ 40 06 03 65

CHAUSSURES

- «La Halle aux Chaussures», La Plée ☎ 40 03 03 50

COIFFURE DAMES

- Mme BERTRAIT «Sylvette»,
120 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 91
- Mme BOUYER «Sabine», 155 rue du Grignon ☎ 40 06 02 40
- Mme POUPLARD «Martine», Place Saint-Brice ... ☎ 40 03 58 77

COIFFURE HOMMES

- GUERIN Patrick, place Saint-Brice ☎ 40 06 03 41
- LEROY Alain, 4 rue de l'Ile de France ☎ 40 06 00 80

CONSTRUCTION PAVILLONS

- CONSTRUCTIONS DABOUI
312 route des Landes de la Plée ☎ 40 34 61 12

CORDONNERIE - CLÉS - GRAVURE - AFFUTAGE

- KERVENANT Gilles, 1 rue Pasteur ☎ 40 03 58 75

COUVERTURE - ZINGUERIE Neuf et Rénovation - RAMONAGE

- J.P. LE FLOCH, 2 avenue du Chatelier ☎ 40 03 55 62

ÉLECTRICITÉ

- BERRA Jean-Yves, 3 impasse du Chatelier ☎ 40 03 52 40
- Électricité, Arrosage intégré - Electropompe
S.N.C. CHARTIER-MARCHAIS
B.P. 22 - 94 rue de la Jarnigarnière ☎ 40 03 59 70

ELECTRO-MÉNAGER DÉPANNAGE

- NAUX Michel, 6 rue de Lorraine ☎ 40 06 02 96
- THUAUD Gilles, 17 av. des Nouelles ☎ 40 06 03 44

ÉPICERIE

- TIMY, place Saint-Brice ☎ 40 06 02 16

FLEURS

- LEBRETON Jean-Pierre, «Capucine»
7 rue Busson-Billault ☎ 40 03 57 70

GARAGE - MÉCANIQUE AUTO

- LAMY Claude, 23 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 07
- SALAUD (MECASUD)
113 route des Landes de la Plée ☎ 40 03 55 00

GENIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE

- VEY Alain, 2 impasse Paul Eluard ☎ 40 03 59 67

HYPERMARCHÉ

- Centre LECLERC - S.A. LAURY, Les Challonges . ☎ 40 03 21 27

INSTALLATEUR DE CUISINES

- JEANNIN Jean-Paul, Travailleur indépendant
79 rue des Vallées ☎ 40 06 01 74

LAINES - MERCERIE

- MERCELAINE, 32 rue Busson Billault ☎ 40 06 00 30

LIBRAIRIE - PAPIETERIE

- LEMASSON Roland, 20 rue Busson-Billault ☎ 40 06 02 56
- Mme VINET Anna, 1 rue du Poitou ☎ 40 03 56 90

LINGERIE

- DEMESIS, Galerie marchande LECLERC
Les Challonges ☎ 40 33 10 28

MAÇONNERIE

- DABOUI Albert, 312 route des Landes de la Plée .. ☎ 40 34 59 59
- DURET Louis, 188 rue de l'Ile Chaland ☎ 40 06 02 87
- GODIN Joseph, 41 rue de la Croix des Fosses ☎ 40 06 01 26
- RONDEAU Clair, 6 rue des Martières ☎ 40 06 02 18
- SIMON, 70 route de la Cassardière ☎ 40 34 15 70

MATÉRIAU POUR JARDIN

- SUPER IDÉES JARDIN, La Louée ☎ 40 54 92 12
- et 40 06 15 99

MENUISERIE

- ANDRE Louis, 50 rue du Grignon
- BRISSON Marc, Le Launay Bruneau ☎ 40 03 12 18
- CHESNEAU Roine, 5 rue du Hamelin ☎ 40 06 00 92
- JEUSEL Louis «BATI-AMÉNAGEMENT»
21 rue de la Croix des Fosses ☎ 40 06 00 04

MEUBLES - ÉLECTRO-MÉNAGER

- MOBIS, Les Challonges ☎ 40 33 11 11

MIROITIER - VITRIER

- A.M.S. MIROITERIE SERVICE
Rue de l'Ile Chaland ☎ 40 03 59 49

OPTIQUE

- DESTOMBES H.M., Galerie marchande LECLERC
Les Challonges ☎ 40 33 14 22

PAPIERS PEINTS

- FOUCRAY Papiers Peints, La Plée ☎ 40 03 04 59

PARFUMERIE

- «Les Jardins de Cléopâtre»
Galerie marchande LECLERC, Les Challonges ☎ 40 03 02 00

PARFUMERIE - ESTHÉTIQUE

- APHRODITE, 4 place Louis Edelin ☎ 40 06 01 39

PÂTISSERIES

- GOULLANDEAU Guy, 188 rue des Coupries ☎ 40 34 54 15
- ORIZET Alain, 34 rue Busson-Billault ☎ 40 03 58 66

PAYSAGISTES

- LECAMP Michel, 41 rue de la Chesnaie ☎ 40 34 49 97
- THUAUD Bernard, La Louée ☎ 40 54 92 12
- VINET Michel, 67 rue des Onchères ☎ 40 03 55 67

PECHEUR EN LOIRE

- DOUAUD Patrick, 29 rue du Vigneau ☎ 40 03 53 89

PEINTRES

- BARRE Daniel, 9 route de la Cassardière ☎ 40 34 43 50
- BATARD Bernard, Les Hauts de Basse-Goulaine ... ☎ 40 06 05 19
- CHAUVET Marcel, Peinture Vitrerie Papiers Peints
Tissus collés Ravalement, 12 rue de l'Écluse ☎ 40 03 59 89
- ROBIN Claude, 2 impasse du Chatelier ☎ 40 03 51 58

PISCINES

- VINET Michel, 67 rue des Onchères ☎ 40 03 55 67

PLATRIERIE

- DURET Louis, 188 rue de l'Île Chaland ☎ 40 06 02 87
- ROBERT Eugène, 14 rue du Tertre ☎ 40 06 01 10

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

- AILLERIE Claude, 55 rue du Hamelin ☎ 40 06 02 51
- DARNAND Jean-Paul, 192 rue de Goulaine ☎ 40 03 53 62
- ROUSSEAU Yves, 23 rue du Moulin Robert ☎ 40 06 02 88

POISSONNERIE - PRIMEURS

- ROUSSEAU André, 16 rue Busson-Billault ☎ 40 06 05 45

PRESSING

- J.L. CHAILLOT, Galerie marchande LECLERC
Les Challonges ☎ 40 03 42 70

PROFESSEUR DE MUSIQUE

- CHEVALIER Jean-Luc, 11 rue de la Prise ☎ 40 03 53 63
- HERBRETEAU Thérèse, 42 rue du Poitou ☎ 40 03 58 24
(Cours de Musique, Piano, Flûte, Guitare)

RESTAURANTS

- Restaurant «La Rivière» J.-C. CHARETTE
157 rue du Grignon ☎ 40 03 58 85
- Restaurant «Au Coin du Rocher»
Mme CHARPENTIER, 191 rue du Grignon ☎ 40 06 03 67
- Restaurant «Mon Rêve» M. RYNGEL
506 boulevard de la Loire ☎ 40 03 55 50
- Restaurant «du Pont» M. GUICHET Joseph
147 rue du Grignon ☎ 40 03 58 62

SERRURERIE - FORGE

- SOTIN, 121 rue de la Basse Lande ☎ 40 34 74 78

SERVICE EXPRESS - CORDONNERIE - CLÉS - PHOTOS

- CHAPEAU, Galerie marchande LECLERC
Les Challonges ☎ 40 33 10 03

SONORISATIONS - SOIRÉE DANSANTE

- MOBIL DANSE - BIZERAY Michel
79 allée de la Plée ☎ 40 80 07 65

STATION SERVICE

- LAMY Claude, 23 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 07
- TOTAL - Relais de la Divatte - M. GUICHET
226 boulevard de Loire ☎ 40 06 01 44

TABACS

- Café-Tabac - CHAIGNEAU Michel
8 rue Pasteur ☎ 40 06 00 36

TAXIS

- BOISSARD, 5 rue de la Cassardière ☎ 40 03 57 27
- QUERY Bernard, 248 route des Landes de la Plée... ☎ 40 06 01 12
- QUERE P., 8 rue de Provence ☎ 40 06 00 84

TERRASSEMENT - TRACTO-PELLE

- RIOU Baudouin, 112 rue de la Basse-Lande ☎ 40 80 07 78

TOLERIE - PEINTURE - CARROSSERIE

- JAUNET Dominique
418 route des Landes de la Plée ☎ 40 33 16 63
- SALAUD (Mécasud)
113 route des Landes de la Plée ☎ 40 03 55 00

TRANSPORTS

- BAUDRON Marcel
195 route du Loroux-Bottreau ☎ 40 34 96 49
- GAUTIER Alphonse, 232 rue des Coupries ☎ 40 34 56 85
- TASCON-CHEVALIER
420 route des Landes de la Plée ☎ 40 33 15 02
☎ 40 20 10 99

VÉHICULES

- S.A. MOINET Agent RENAULT, La Plée ☎ 40 33 16 93

SANTÉ**DENTISTES ASSOCIÉS**

- BLIN Gils et CHIRON Chantal, 15 rue Pasteur ☎ 40 03 56 00

INFIRMIERES

- Mme PETIT Sylvie, 236 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 03 84
Permanences 18 h 30-19 h sauf dimanche et jour férié)
- Mme VERON Gisèle, 94 rue de la Jarnigarnière ☎ 40 54 13 26
Permanence 13 h-14 h du lundi au vendredi, le matin sur rendez-vous.

KINÉSITHÉRAPEUTES

- DUMONT Pierre-Marie, 32 rue de la Razée ☎ 40 06 00 61
- Mme DUVIGNEAU, 25 place Saint-Brice ☎ 40 06 04 23

MÉDECINS

- Cabinet Médical Drs MERCIER Jacques, BOHU Michel
29 place Saint Brice ☎ 40 06 03 17
- Dr GATEAU Jean-Paul
11 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 03
- Dr GATEAU Michel, 5 impasse du Calvaire ☎ 40 03 53 15

ORTHOPHONISTES

- Mme HAUDEBERT Odile, 63 rue Busson-Billault . ☎ 40 03 58 05
- Mlle GRAVOUILLE Véronique, 15 rue Pasteur ☎ 40 06 03 30

PÉDICURE - PODOLOGUE

- Mme BLANDIN Elisabeth, 4 place Louis Edelin ☎ 40 06 01 39
Sur rendez-vous

PHARMACIENS

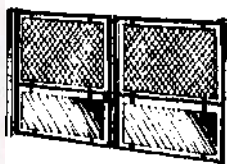
- Mme DEDIEU Michèle, 10 rue Pasteur ☎ 40 06 00 34
- RAIMBAULT Pierre-Jean
2 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 01 18

VÉTÉRIINAIRE

- Mme PREVOSTEAU
366 route du Loroux-Bottreau ☎ 40 33 20 85

Tôlerie Industrielle

Lucas et Miralles



CHAUDRONNERIE
SERRURERIE
ENTRETIEN D'USINE
PRESTATION de SERVICE
SOUS-TRAITANCE

312, route des Landes de la Plée
44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. 40 33 10 02

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT**

La MAISON sur mesure

312 route des Landes de la Plée
BASSE-GOULAINÉ
Tél. 40 34 61 12 - 40 34 59 59

AU RELAIS DE BRETAGNE**R
E
S
T
A
U
R
A
N
T**

M. Jean-Michel LESCAZES

Tél. 40 80 74 44

*Spécialité des Bords de Loire**Grenouilles, Anguilles**Beurre blanc**Menus et Carte**Repas d'Affaires - Banquets*

Fermeture le dimanche soir et le lundi

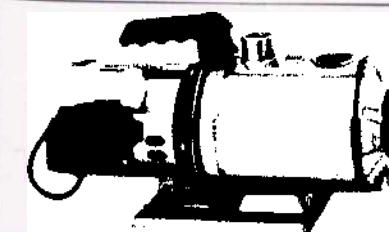
132, route du Général-de-Gaulle
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

MAINGUY Gilbert S.A.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

RÉSEAUX AÉRIENS ET SOUTERRAINS**ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE**

- SIEGE ET AGENCE RÉSEAUX
46 rue du Moulin - 44120 VERTOU - Tél. 40 80 22 22
Télex : PREMA 701 420
- INDUSTRIE BATIMENT AUTOMATISME - Tél. 40 33 23 23
- TÔLERIE MÉCANIQUE CHAUDRONNERIE - Tél. 40 33 26 26
31 rue du Mortier Vannerie - Parc de la Vertonne - 44120 VERTOU

**SNC CHARTIER - MARCHAIS**

Électropompe Électricité Arrosage intégré

B.P. 22 - 94 rue de la Jarnigarnière - 44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. Société 40 03 59 70 - Pers. M. CHARTIER 40 75 95 82 - Pers. M. MARCHAIS 40 06 15 60

INFORMATEUR JUDICIAIRE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES
INFORMATIONS ÉCONOMIQUES, FISCALES ET JURIDIQUES
HABILITÉ A PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES,
ENQUÊTES, EXPROPRIATIONS, APPELS D'OFFRES, ETC...

POUR LA LOIRE-ATLANTIQUE

6, rue de l'Hôtel de Ville - B.P. 247 - 44008 NANTES Cédex 01 - Tél. : 40 47 00 28 - Télécopieur : 40 89 18 73



Pour nous, dire c'est tenir

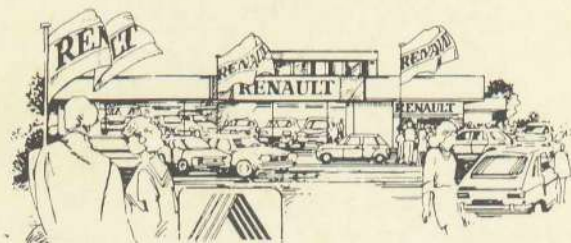
36 rue Busson-Billault - 44115 BASSE-GOULAINNE - Tél. **40 03 55 75**

Permanences : mardi, vendredi - 9 h à 12 h et 15 h à 18 h / mercredi, samedi - 9 h à 12 h

RENAULT

A BASSE GOULAINNE

A COTE DU CENTRE LECLERC



VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS

ATELIER DE REPARATIONS
MECANIQUE TOLERIE PEINTURE



Moinet s.a.

Route de Clisson

Tél. 40 03 17 50

NOUVEAU à BASSE-GOULAINNE
RUE PASTEUR (FACE AU CAFÉ-TABAC)

UNE **"CORDONNERIE"**

toutes réparations / GRAVURE / SIGNALISATION
CLÉS / TAMPONS ENCREURS / DÉPÔT PRESSING
AFFÛTAGE COUTEAUX - CISEAUX

G.K. SERVICE - Tél. 40 03 58 75

Assainissement
Travaux souterrains
Fonçages
Adduction d'eau
Transports et
distribution gaz
Génie civil
Travaux maritimes
Réservoirs - Château d'eau
V.R.D.
Installations de pompage



TRAVAUX PUBLICS

devin - lemarchand

Siège social : 78 rue de la Garde - B.P. 653
44018 NANTES CEDEX 01 - Tél. 40 49 67 27 (lignes groupées)
Agences et secteurs : (44) Nantes - (44) St-Nazaire
(78) Chavenay - (77) Fontainebleau - (72) Le Mans
(29) Quimper - (56) Vannes - (85) Les Sables-d'Olonne
(17) La Rochelle - (33) Bordeaux - (31) Toulouse

Crédit Mutuel

BASSE-GOULAINNE

2 rue de la Poste
Tél. 40 03 52 25

HAUTE-GOULAINNE

2 rue de la Châtaigneraie
Tél. 40 54 56 86

Une banque à qui parler